

PRÉSIDENTIE  
**M. Bensalah**  
reçoit le  
président  
de l'APN



P. 24

GAÏD SALAH EN VISITE AU COMMANDEMENT  
DES FORCES TERRESTRES  
**«L'élection du 12 décembre,  
un palier de consécration des  
revendications populaires»**



P. 3

PRÉSIDENTIELLE 2019 :  
**Le silence électoral  
des 5 candidats  
à partir  
d'aujourd'hui**

P.p 4-5

## LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

# Le procureur requiert entre 8 et 20 ans à l'encontre d'anciens responsables et hommes d'affaires

A l'issue des auditions entamées depuis mercredi dernier, dans le cadre de l'affaire de montage automobile et de financement de la campagne électorale de l'ex-président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le Procureur du tribunal de Sid Mhamed a prononcé hier son réquisitoire, ponctué par des demandes de peine. Ainsi, pour les deux anciens Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, il a requis 20 ans de prison ; contre d'anciens ministres et une wali, il a demandé 15 ans de prison. Par ailleurs, il a également requis 10 ans contre des hommes d'affaires et 8 ans à l'encontre de fonctionnaires. P. 7

DKnews



### ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES

**Le ministère de la Justice dément toute maltraitance**

P. 24

### PRODUITS ALIMENTAIRES:

**Recul de 6,3% de la facture des importations durant les 9 premiers mois 2019**

P. 24

### UGCAA :

**Aucune grève observée, tous les produits disponibles et les prestations assurées**

P. 24

### SANTÉ

**BIEN-ÊTRE :  
S'étirer fait vraiment du bien!**

P.p 12-13

### FOOTBALL

LIGUE 1 ALGÉRIENNE (13<sup>e</sup> JOURNÉE) :  
**Le CRB creuse l'écart, l'ESS respire**

P. 21



**FRANCE :  
La réforme des retraites «ira à son terme»**

P. 24

**THÉÂTRE  
Inauguration de la 21<sup>e</sup> édition des Journées Théâtrales de Carthage (JTC)**

P. 17

## JIJEL

## Echouage d'un requin- marteau à la plage des Aftis

Un requin-marteau a été retrouvé mort samedi soir, par des pêcheurs à la plage des Aftis dans la commune de Ziama Mansouriah à l'ouest de Jijel. Le requin femelle, de 17 kg et 1,20 mètre, qui n'était pas encore en phase de reproduction, a été retrouvé dans les filets de pêche. Le requin marteau qui n'a pas été repéré à Jijel depuis presque 10 ans, vit en mer Méditerranée et en mer Rouge et se trouve aujourd'hui en danger d'extinction. Il existe 2 catégories de cette espèce dans la mer Méditerranée. Les gardes-côtes de Jijel avaient enregistré fin novembre dernier l'échouage d'un requin bleu de 120 kg et 2,55 mètres dans le port de Djen Djen à l'est de Jijel.



## BULLETIN MÉTÉO SPÉCIAL

### Averses de pluie, parfois orageuses à l'Est et à l'Ouest du pays



Des averses de pluie, parfois orageuses et accompagnées de rafales de vent sous orage, affectent depuis hier les wilayas de l'Est et de l'Ouest du pays, a annoncé un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par le Centre national des Prévisions météorologiques. Les wilayas concernées sont Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba, El-Tarf, Bordj

Bou Areridj, Sétif, Mila, Constantine, Guelma, Souk-Ahras et Batna, précise le BMS dont la validité s'étale jusqu'à aujourd'hui. Les quantités d'averse attendues se situent entre 20 et 40 mm, ajoute la même source qui prévoit également des «rafales de vent sous orages» et requiert un niveau de vigilance «Orange». Enfin, le Centre des Prévisions météorologiques convie ceux désirant avoir plus de précisions à consulter la carte de vigilance sur le site web de Météo Algérie ([www.meteo.dz](http://www.meteo.dz)).

## SALLE IBN ZAYDOUN

### 4 films en projection

Les projections cinématographiques se poursuivent à la salle Ibn Zaydoun (OREF), avec au programme aujourd'hui : Maléfique (13h), La reine des neiges 2 (15h), Le mans 66 (18h) et Joker (20h30).



## CE MATIN À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE (ALGER)

### Salon des micro-entreprises



L'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) et la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), organise aujourd'hui à la bibliothèque nationale d'El Hamma, le Salon des micro-entreprises. Cette manifestation sera une occasion pour présenter les nouvelles mesures accordées au profit des jeunes pour la création de micro-entreprises dans le cadre des dispositifs ANSEJ et CNAC.

## SAFEX

### Présentation du Salon de la production nationale

En prévision de la tenue du 19 au 28 décembre du Salon de la production nationale, le ministre du Commerce, Saïd Djellab, animera une conférence de presse cet après-midi à partir de 17h à la Safex.



## CE MATIN À 9H À L'HÔTEL RADISSON BLU (ALGER)

### L'efficacité énergétique des équipements électroménagers en débat

L'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), organise ce matin à partir de 9h, à l'hôtel Radisson Blu de Hydra (Alger), une rencontre sur l'efficacité énergétique des équipements électroménagers. Plusieurs experts internationaux prendront part à cette rencontre qui sera rehaussée par la présence du ministre de l'Énergie.



## CE MATIN AU MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID

### Enregistrement de témoignages

Le musée national du moudjahid, organise ce matin à partir de 10h, la 421e rencontre élargie aux directions et musées régionaux, consacrée à l'enregistrement de témoignages de moudjahidine et moudjahidate sur la guerre de libération nationale. La rencontre sera consacrée aux méthodes d'approvisionnement durant la guerre de Libération nationale.

## LE 21 DÉCEMBRE À L'OPÉRA D'ALGER

### Rencontre littéraire avec Abdelhafid Hamdi Cherif

L'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, reçoit samedi 21 décembre à partir de 16h lors de son café littéraire, Abdelhafid Hamdi Cherif dans le cadre d'une rencontre-débat qui portera sur le thème «Aiyai, chant de l'ouverture».



## PARTICIPATION ALGÉRIENNE AUX FOIRES ET SALONS INTERNATIONAUX

### Les produits issus de l'artisanat connaissent un franc succès à Niamey et Milan



La participation algérienne au salon international de l'artisanat pour la femme (SAFEM) de Niamey (Niger) et à la foire internationale de l'industrie artisanale de Milan (Italie), a pris fin hier avec un bilan très positif, a indiqué

hier le ministre du Tourisme et de l'Artisanat. A Niamey, le stand de l'Algérie qui a reçu la visite de plusieurs ministres et personnalités locales a connu un franc succès. Les produits algériens ont suscité l'admiration des visiteurs qui ont loué la qualité et la finition des objets exposés mais aussi la créativité dont ont fait preuve les artisans. L'Algérie a remporté à cette occasion le 1er prix du meilleur produit artisanal. Même chose à Milan, après une absence de plusieurs années, l'Algérie a enregistré sa participation à la foire internationale de l'artisanat au côté de 100 autres nations. Plus de 1300 artisans ont pris part à cette manifestation qui bénéficie d'une renommée internationale.

## DIRECTION DE LA CULTURE DE TIZI-OUZOU

### Lancement du Prix Mohia d'Or de la meilleure Dramaturgie



À l'occasion de la commémoration du 15e anniversaire de la disparition du dramaturge Abdellah Mohia dit «Muhand U Yahia», La Direction de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou lance le Prix Mohia d'Or de la meilleure Dramaturgie en Tamazight. Institutionnalisé en 2018, ce concours a pour objectif la promotion de la pratique théâtrale, l'encouragement des jeunes à la création artistique et à l'écriture dramatique en tamazight mais aussi de mettre en relief l'œuvre colossale de Mohia qui a inscrit son nom en lettres d'or dans l'histoire du 4e art algérien.

## SKIKDA

### Mise en échec d'une tentative d'immigration clandestine de 19 jeunes



Une tentative d'immigration clandestine de 19 jeunes issus de plusieurs wilayas du pays a été déjouée samedi par les gardes côtes de la wilaya de Skikda. Les candidats à cette tentative d'immigration clandestine sont âgés entre 19ans et 38ans et sont issus des wilayas d'Alger, Skikda, Annaba, Souk-Ahras et de Constantine, a précisé la protection civile. Les jeunes appréhendés et transférés vers l'entreprise portuaire de Skikda ont fait l'objet de consultation médicale par le médecin de la protection civile, a encore précisé la même source. Selon les informations recueillies auprès de la même source, le groupe de jeunes qui tentait l'immigration clandestine a pris le départ depuis la côte de Chétaïbi dans la wilaya d'Annaba avant d'être appréhendé par les gardes côtes de Skikda à 30 km au nord de Chétaïbi.

## A N P

## GAID SALAH EN VISITE AU COMMANDEMENT DES FORCES TERRESTRES L'élection du 12 décembre, un palier de consécration des revendications populaires

Poursuivant ses missions d'inspection sur le terrain, le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, Vice-Ministre de la Défense Nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire, a effectué hier une visite de travail et d'inspection au siège du commandement des forces terrestres à Alger.

Après la cérémonie d'accueil organisée par le Général-Major Saïd Chengriha, Commandant des Forces Terrestres, Monsieur le Général de Corps d'Armée a présidé une réunion avec les cadres et éléments du commandement des forces terrestres, au cours de laquelle il a prononcé une allocution pour, d'abord féliciter l'ensemble des personnels de l'ANP, à l'occasion du 59ème anniversaire du soulèvement populaire 11 décembre qui a été « un tournant historique et décisif dans le cours de la Glorieuse Révolution de Libération », a-t-il précisé, rappelant que la références aux faits héroïques historiques du peuple algérien, aux côtés de l'ALN, ne servent que pour envisager « un avenir prometteur pour notre pays, car tout comme l'Algérie a triomphé hier, grâce à la cohésion entre le peuple et l'Armée de Libération Nationale, elle triomphera aujourd'hui, grâce à Allah Le Tout-Puissant, puis grâce à cette forte cohésion entre le peuple et son Armée », a indiqué M. Gaïd Salah.

Il a également fait mention des hauts faits de la Révolution algérienne qui a vu le peuple adhérer comme un seul homme au combat de l'ALN contre le colonialisme ; cette union pour le combat libérateur a été « une leçon pour le colonisateur et un fruit de la victoire sur les ennemis, qui demeure jusqu'à aujourd'hui en travers de la gorge de l'ennemi d'hier et ses relais, car ils n'ont jamais pu accepter le fait que notre pays atteigne l'indépendance, dans tout le sens du terme », a affirmé le Général de Corps d'Armée.

Il a par ailleurs attiré l'attention

sur la pérennité de ce combat libérateur du peuple algérien avec son armée en soulignant que c'est ce même combat « qui oppose aujourd'hui le vaillant peuple algérien, soutenu par l'Armée Nationale Populaire, digne héritière de l'Armée de Libération Nationale, et les serviteurs du colonialisme, parmi la bande et ses relais, qui ont renié à tous les principes du nationalisme, se sont mis au service des ennemis, et ont œuvré à entraver la démarche des hommes valeureux de notre peuple et notre armée. » Convaincu et fort de la symbiose existant entre le peuple algérien et son armée M. Gaïd Salah a néanmoins rassuré que « tout comme l'Algérie a triomphé hier, grâce à la cohésion du peuple algérien et de l'Armée de Libération Nationale, elle triomphera aujourd'hui, grâce à Allah Le Tout-Puissant, puis grâce à cette forte cohésion entre le peuple algérien et son Armée Nationale Populaire. »

Sur un autre plan, il a aussi mis en exergue cette harmonie entre le peuple et l'Armée, en soulignant l'accompagnement sincère, politique et désintéressé, des revendications populaires par l'ANP, qui a veillé à leur concrétisation.

Évoquant le rendez-vous du 12 décembre, il a tenu à souligner l'importance « de faire mention des revendications populaires qui ont été satisfaites jusque-là, et qui attestent de l'accompagnement sincère par l'Armée Nationale Populaire du peuple algérien durant cette phase sensible.

Un accompagnement qui s'est caractérisé par la bonne foi, la bonne



intention et la sincérité de l'engagement », a déclaré M. Gaïd Salah.

Il s'en est pris à ces « parties qui ne veulent absolument pas que l'Algérie soit immunisée et qu'elle suive la voie de la sécurité, de la stabilité et du développement » soulignant que, dans leur velléité maléfique pour l'Algérie, elles « ont tenté désespérément à maintes reprises d'impacter sournoisement la solidité du front intérieur et la force de cohésion du tissu social du peuple algérien ».

Néanmoins, le Général de Corps d'Armée assuré que l'Armée assumera ses missions, qui n'ont aucun ressort politique, en vertu, a-t-il précisé, « de la grande responsabilité qui incombe au Haut Commandement de l'Armée Nationale Populaire, tiré des valeurs et principes de la Glorieuse Révolution de Libération,

pour laquelle le peuple algérien a sacrifié ce qu'il avait de plus cher, et qui a jeté les fondements de l'Etat algérien moderne, à travers sa déclaration emblématique, à savoir, la Déclaration du 1er Novembre.

« Ces missions d'accompagnement se traduiront par la poursuite de la lutte contre la corruption, « partie intégrante de l'accompagnement sincère et global du peuple algérien et de toutes les institutions de l'Etat algérien », selon le Vice-ministre de la défense, qui a également évoqué « tous les préparatifs et les mesures légales, organisationnelles et sécuritaires devant garantir la réussite des prochaines présidentielles et permettre au peuple de s'acquitter de son devoir et droit électoraux en toute liberté et intégrité, dans un climat de sécurité, de sérénité et de quiétude. » Il a enfin

adressé un message de reconnaissance à la communauté nationale à l'étranger, évoquant pour cela, « les images marquantes et expressives de notre communauté à l'étranger, à qui nous adressons tous nos remerciements et exprimons toute notre reconnaissance pour le patriotisme dont elle a fait montre en s'acquittant hier de son devoir et droit électoraux ». Ces images sont, selon les propos du Général de corps d'armée, « la meilleure preuve du lien affectif, profond et solide de nos ressortissants avec leur patrie en dépit de leur éloignement.

Des images sincères qui constituent une réponse forte à tous les traitres et des sceptiques quant à l'authenticité de ce peuple et son aptitude à surmonter les épreuves, quelques soient les circonstances. »

DKnews

### GOVERNEMENT

## Une réunion interministérielle pour l'évaluation de la saison du Hadj 2019 et l'examen des préparatifs de la saison 2020

Le Premier-ministre, Noureddine Bedoui, a présidé, samedi, une réunion interministérielle consacrée à l'évaluation de la saison du Hadj 2019 et à l'examen des préparatifs de la saison 2020, ont indiqué les services du Premier ministre dans un communiqué.

Le Conseil interministériel a eu lieu en présence des ministres des Affaires religieuses, des Travaux publics et de la Santé, les Secrétaires généraux des ministères des Affaires religieuses, de l'Intérieur et des Finances, ainsi que les Directeurs généraux de L'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO), de la compagnie Air-Algérie, du Club Touring Voyage Algérie et de l'Office national algérien du tourisme (ONAT). Les exposés détaillés, présentés au Premier ministre lors de cette réunion sur l'évaluation de la saison du Hadj 2019 et les préparatifs du Hadj 2020, ont fait ressortir notamment le progrès enregistré en matière d'élargissement de la dématérialisation de la gestion du Hadj en termes de décentralisation de la saisie électronique des coordonnées des pèlerins, d'amélioration du service d'hébergement électronique, d'utilisation du e-paiement pour les frais du Hadj et le billet d'avion et de délivrance de visa électronique. L'amélioration de la prise en charge sanitaire des pèlerins par la Mission médicale et des actions de formation et de sensibilisation en direction des membres de la Mission et des pèlerins a également été soulignée à travers notamment le recul considérable du nombre de hadjis égarés (27 cas seulement), en sus du service de Fatwa offert au Hadjis. Par ailleurs, les présentations ont mis en avant certaines défaillances notamment en termes de retard dans l'approbation du programme des vols, qui a impacté le lancement de l'e-paiement, et le retard enregistré dans l'octroi de visas pour certains Hadjis.

Réagissant à cette présentation, le Premier

ministre a affirmé que les efforts du Gouvernement se poursuivront afin de mobiliser tous les potentiels et moyens en vue d'une prise en charge optimale de nos pèlerins et la garantie des meilleurs services "en leur faveur, se félicitant de "l'amélioration qualitative" que connaît cette opération d'année en autre, grâce à la consolidation de la coordination et de la complémentarité entre les différents secteurs concernés.

Soulignant la nécessité de poursuivre cette démarche étant donné que le Hadj "est une opération d'envergure nationale et revêt une importance particulière" le Premier ministre a mis l'accent sur l'impératif de "promouvoir davantage le niveau de prise en charge de nos hadjis pou être à la hauteur de la place et de l'aura de notre pays, à travers la focalisation notamment sur la numérisation de toutes étapes de l'opération, de manière à permettre le suivi minutieux de chaque pèlerin, depuis l'inscription préliminaire jusqu'à son retour sain et sauf au pays à travers l'intégration dans sa carte biométrique de données relatives à son carnet de santé".

En vue de la réussite des préparatifs du Hadj pour les saisons à venir, le Premier ministre a décidé ce qui suit:

**Premièrement:** L'organisation, à partir de cette année, du tirage au sort préalable pour deux saisons successives. Dans ce contexte, le Premier ministre a donné des instructions pour :

- Le lancement, le mercredi 11 décembre 2019, des inscriptions pour le tirage au sort au titre des deux saisons de Hadj 2020 et 2021.

- L'organisation, le samedi 25 janvier 2020, du tirage au sort au titre des deux saisons de Hadj 2020 et 2021.

**Deuxièmement:** La révision, à partir de la saison du Hadj 2020, des plan de transport aérien des Hadjis issus des wilayas du Sud, à

travers la programmation de vols directs depuis les aéroports d'Adrar, Béchar, Tamanrasset et Ghardaïa, en plus de celui de Ouargla affecté actuellement à cet effet, en attendant la généralisation de l'opération aux aéroports de Biskra, Tindouf, El Oued et Ilizi une fois réunies les conditions techniques prévues dans le cadre des normes internationales de l'aviation civile.

**Troisièmement:** L'étude de la possibilité d'assurer le transport des Hadjis par voie maritime, à compter de la saison 2021, en valorisation des capacités de notre flotte nationale d'autant que l'Entreprise nationale de transport maritime des voyageurs (ENTMV) sera renforcée, en septembre 2020, d'un nouveau navire en cours de construction, dotés de toutes les commodités de confort pour nos pèlerins.

**Quatrièmement:** Charger le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, en coordination avec les ministres des Affaires étrangères, de l'Intérieur et de la Santé, d'entreprendre les démarches nécessaires pour l'actualisation des données démographiques et d'œuvrer à l'augmentation du quota des Hadjis de notre pays.

**Cinquièmement:** La révision de la répartition des quotas de Hadjis entre agences de voyage sur la base des résultats d'évaluation de leur performance lors de la précédente saison.

Dans ce cadre le Premier ministre a donné des instructions pour :

- L'augmentation du quota du Touring Club Algérie à 4000 Hadjis.

- L'augmentation du quota de l'Office national algérien du tourisme (ONAT) à 2000 Hadjis.

Dans le même sillage, le Premier ministre a ordonné la radiation de trois (3) agences privées pour non respect de leurs engage-

ments contractuelles et défaillance dans la prise en charge de nos Hadjis. Le Premier ministre a instruit le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, de "procéder à une évaluation approfondies de la performance de ces agences privées et d'améliorer les conditions stipulées dans le cahier des charges", en traduction de "la détermination des pouvoirs publics à garantir un niveau élevé de prise en charge de nos hadjis, et à limiter la participation à cette opération aux agences de tourisme qui ont démontré de bonnes capacités et un grand professionnalisme au service des Hadjis, et à leur offrir tout le soutien et l'encouragements nécessaires".

**Sixièmement:** Le ministre de la Santé a été instruit de prendre les mesures coercitives prévues à l'encontre des médecins impliqués dans la délivrance de certificats médicaux aux citoyens dont l'état de santé ne permet pas l'accomplissement de ces rites, notamment aux femmes enceintes aux derniers mois de grossesse, au regard des risques encourus tant pour la maman que pour le bébé.

**Septièmement:** Afin d'assurer le suivi périodique et l'évaluation minutieuse de la préparation de la saison du Hadj, le Premier ministre a décidé la tenue de réunions interministérielles périodiques pour le suivi de l'état d'avancement de cette opération, l'application des décisions prises, et le traitement des lacunes et dysfonctionnements enregistrés. En conclusion et en vue de la facilitation de toutes les procédures aux futurs Hadjis, le Premier ministre a donné des instructions aux secteurs concernés "afin d'accélérer le lancement du guichet unique pour la gestion du Hadj qui permettra d'effectuer, de manière fluide et moderne toutes les procédures à distance".

APS

## PRÉSIDENTIELLE 2019 :

## La communauté nationale à l'étranger a continué à voter

Les membres de la communauté algérienne établie à l'étranger ont continué à voter samedi après midi pour la présidentielle du 12 décembre, cinq jours avant le début de ce scrutin au niveau national.

En République arabe d'Égypte, relevant de la sixième zone Afrique, 2620 électeurs repartis sur deux (02) bureaux au Caire et en Alexandrie où son inscrits respectivement 2324 et 296 électeurs, se sont rendus aux bureaux de vote pour accomplir leur devoir électoral.

Le représentant de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) en Égypte a affirmé que «l'opération de vote qui se poursuivra jusqu'à jeudi prochain se déroule dans de bonnes conditions».

Par ailleurs les membres de la communauté algérienne établie en Grande Bretagne se sont dirigés dès le matin aux urnes. Le nombre des électeurs inscrits est 21317 électeurs repartis sur sept (7) bureaux.

Le bureau de Londres qui compte 16485 électeurs inscrits a ouvert ses portes samedi matin et l'opération se poursuivra jusqu'à jeudi prochain.

A Manchester (1448 électeurs), à Birmingham (272 électeurs), à Glasgow en Écosse (723 électeurs), à Cardiff au pays de Galles (408 électeurs), à Belfast en Irlande du Nord (123 électeurs) et Dublin en République d'Irlande du sud (1158 électeurs), les bureaux seront ouverts les 11 et 12 décembre.

Sur les conditions du déroulement du scrutin à Londres, le délégué de l'ANIE Abdelrezak Hossein Kirouai a indiqué que «toutes les conditions sont réunies pour mener à bien l'opération du vote» mettant en avant «la mobilisation de tous les moyens matériels et humains permettant à notre communauté d'accomplir son devoir dans les meilleures conditions en présence des représentants des cinq candidats, dans tous les bureaux».

Le scrutin qui a débuté samedi matin en France s'est déroulé «normalement» dans tous les bureaux de vote (199 repartis sur 27 centres de vote) à l'exception du bureau de la ville de Blois (200 km au sud de Paris) qui relève du Consulat général de Paris, selon le délégué de l'ANIE en France.

«Les chargés de l'opération électorale en France ont été contraints de suspendre le vote et de fermer momentanément le bureau de Blois en raison de tentatives de perturbations pour décider des mesures à prendre afin de sécuriser le scrutin, en coordination avec les autorités locales, avant de rouvrir le bureau pour permettre à la communauté algérienne établie en France de voter dans les meilleures conditions», selon la même source.

Dans ce contexte, l'ANIE a appelé les parties qui tentent de perturber le déroulement du vote de la communauté algérienne établie à l'étranger pour la présidentielle à respecter l'opinion de l'autre et à bannir le recours à la violence.

«Les parties qui tentent de perturber l'opération électorale au niveau des bureaux de vote de certains consulats à l'étranger doivent respecter l'opinion de l'autre et bannir le recours à la violence», a précisé le responsable de la communication de l'ANIE, Ali Draâ, dans une déclaration à la presse.

«Vous êtes dans des démocraties. Vous avez le droit de boycotter l'élection présidentielle mais vous n'avez pas le droit de recourir à la violence ou de faire usage de la force contre un autre citoyen qui veut se rendre aux urnes», a-t-il dit à l'adresse de ces parties.

Il a ajouté, à ce propos, que «tenter d'imposer son opinion par la force est inadmissible et totalement injustifié moralement, démocratiquement et civilisationnellement». Le corps électoral à l'étranger compte 914.089 électeurs répartis sur 60 centres et 395 bureaux de vote. On compte également 114 commissions électorales au niveau des consulats et des missions diplomatiques, 8 coordonnateurs de l'ANIE à l'étranger à travers huit (8) zones géographiques et 27 délégués de l'ANIE à l'étranger.

APS

## Les candidats à la présidentielle du 12 décembre tenus d'observer le silence électoral à partir d'aujourd'hui

Les cinq candidats à l'élection présidentielle du 12 décembre sont tenus d'observer la période de silence électoral qui débutera aujourd'hui, soit trois jours avant la date du scrutin, conformément à la loi organique portant régime électoral.

En effet, aux termes de l'article 173 du code électoral, et "sauf le cas prévu à l'article 103 (alinéa 3) de la Constitution, la campagne électorale est déclarée ouverte vingt-cinq (25) jours avant la date du scrutin" et "s'achève trois (3) jours avant la date du scrutin" ou "deux (2) jours en cas d'organisation d'un second tour". Selon l'article 174, "nul ne peut, par quelque moyen et sous quelque forme que ce soit, faire campagne en dehors de la période prévue à l'article 173 de la présente loi organique".

En outre, l'article 181 stipule que "la publication et la diffusion de sondages portant sur les intentions de vote des électeurs et les côtes de popularité des candidats, à moins de soixante-douze (72) heures à l'échelle nationale et cinq (5) jours pour la communauté nationale établie à l'étranger, avant la date du scrutin, sont

interdites". Les différents acteurs participant au processus électoral ont signé avant le début de la campagne électorale une charte d'éthique des pratiques électorales, élaborée par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

En vertu de cette charte, ils s'engagent à respecter les dispositions légales interdisant aux candidats (MM. Abdelaziz Belaid, Ali Benflis, Abdelkader Bengrina, Abdelmadjid Tebboune et Azzedine Mihoubi) de faire campagne par quelque moyen et sous quelque forme que ce soit, en dehors de la période légale, notamment durant la période de trois jours précédant le jour du scrutin.

Le respect de la période de silence électoral concerne également les médias nationaux audiovisuels, de la presse écrite et électronique. La charte contient les principes directeurs et les pratiques particu-



lières qui forment le cadre du comportement moral attendu des acteurs et personnes participant au processus électoral.

Elle est fondée sur le respect "profond et durable" du processus démocratique et sur l'observation des lois et textes subséquents qui codifient les règles des élections et des campagnes électorales.

Le président de l'ANIE, Mohamed Charfi, avait indiqué que l'instance "n'avait relevé aucun dépassement" depuis le début de la campagne électorale, appelant toutes les parties à "adopter le civisme sans le

recours à la violence, en dépit des différents points de vue au sein des composantes de la société". M. Charfi a relevé que "les partisans du boycott ont le droit d'exprimer leur opinion sans toutefois porter atteinte aux droits des autres et leur intérêt à participer aux élections". Le dernier week-end de la campagne électorale pour la présidentielle du 12 décembre a été marqué par un débat télévisé réunissant les cinq candidats en lice, qualifié d'"historique et de première en Algérie" par des titres de la presse nationale.

## Début aujourd'hui du scrutin dans les bureaux itinérants

Les électeurs voteront lundi dans les 135 bureaux itinérants que compte le pays, soit trois jours avant le jour du scrutin du 12 décembre pour élire le prochain président de la République.

Le responsable de la communication de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Ali Draâ, avait indiqué jeudi dernier que le vote concernant les bureaux itinérants était prévu 72 heures avant le jour du scrutin du 12 décembre.

Les bureaux de vote itinérants sont rattachés à l'un des centres de vote de la circonscription électorale, selon la loi organique du 14 septembre 2019 modifiant et complétant celle du 25 août 2016 relative au régime électoral. Le nombre de bureaux de vote itinérants (...), doit obéir aux seuls critères de facilitation du vote des électeurs exclusivement visés par ces dispositions.

Selon l'article 41 la loi organique du 14 septembre 2019 complétant celle du 25 août 2016 relative au régime électoral, les membres du bureau de vote itinérant peuvent, en cas de besoin, être assistés, dans leur mission et par réquisition du délégué de wilaya de l'autorité nationale indépendante des élections, par des éléments des services de sécurité. Lorsqu'en application

des dispositions de l'article 33 de la présente loi organique, les opérations de scrutin excèdent une journée, «toutes les mesures de sécurité et d'inviolabilité de l'urne et des documents électoraux sont prises par le président du bureau de vote».

Si, pour des raisons d'éloignement ou autres, les membres du bureau de vote n'ont pu rejoindre les lieux prévus pour abriter l'urne et les documents électoraux, le président de ce bureau peut procéder à «la réquisition de locaux satisfaisant aux conditions de sécurité et d'inviolabilité».

L'article 33 dispose que le scrutin ne dure qu'un seul jour fixé par le décret présidentiel prévu à l'article 25 de la présente loi organique.

Toutefois, le président de l'Autorité nationale indépendante des élections peut, sur demande du délégué de wilaya de l'autorité nationale indépendante des élections, décider d'avancer de 72 heures, au maximum, la date d'ouverture du scrutin dans les communes où les opérations de vote ne peuvent se dérouler le jour même du scrutin pour des raisons matérielles liées à l'éloignement des bureaux de vote, à l'éparpillement des populations et pour toute «raison exceptionnelle» dans une

commune donnée, par décision publiée, «séance tenante, par tout moyen approprié». Les électeurs de la communauté nationale établie à l'étranger avaient commencé à voter samedi pour l'élection présidentielle. Ils sont 914.308 électeurs inscrits au niveau des centres diplomatiques et consulaires à l'étranger à accomplir à partir d'aujourd'hui (Ndlr samedi) leur devoir électoral, selon le fichier électoral national électronique élaboré par l'ANIE.

Le président de l'ANIE, Mohamed Charfi, a affirmé que l'opération de révision périodique des listes électorales, effectuée du 12 au 17 octobre dernier, avait permis le recensement de 24.474.161 électeurs, dont 914.308 électeurs inscrits au niveau des centres diplomatiques et consulaires à l'étranger.

S'agissant de l'encadrement de l'opération de vote, le président de l'ANIE a fait état de la mobilisation d'un total de 501.031 encadrateurs, dont 456 encadrateurs affectés aux commissions électorales diplomatiques et consulaires.

Au niveau national, 61.014 bureaux de vote ont été mobilisés, dont 135 bureaux itinérants, tandis que le nombre des centres de vote s'élève à 13.181 centres.

## Départ des caravanes de bureaux itinérants vers les zones enclavées et rurales de Tamanrasset

Les caravanes de bureaux de vote itinérants se sont ébranlées hier après-midi dans la wilaya de Tamanrasset pour aller à la rencontre des électeurs des zones enclavées et rurales de la wilaya et leur permettre d'accomplir dès lundi leur devoir, dans le cadre de l'élection présidentielle du 12 décembre.

Sept bureaux itinérants (une trentaine de véhicules tout-terrains) ont pris le départ à destination des zones enclavées et rurales de Tahifet, Taguemart et Amsel (70, 35 et 25 km respectivement de Tamanrasset), pour permettre aux électeurs portés sur leurs listes de choisir leur futur président, a indiqué le délégué communal de Tamanrasset de l'Autorité

nationale indépendante des élections (ANIE), Ali Bensebtag.

Les bureaux de vote sont accompagnés de représentants des candidats à la présidentielle de jeudi pour suivre de près le déroulement de l'opération.

Une caravane de deux bureaux itinérants avait pris le départ samedi depuis la commune de Tazrouk à destination des localités de Teberbert et Tin-Tarabine pour permettre aux électeurs de ces régions d'accomplir leur devoir électoral.

La wilaya de Tamanrasset compte un corps électoral de 175.421 électeurs, répartis sur 70 centres de vote, coiffant 373 bureaux, dont 34 itinérants (21 bureaux où le vote est avancé de 72 heures et 13 autres de 48

heures) sur six communes et encadrés par 2.961 agents.

Dans le Sud-ouest du pays, plus précisément dans la wilaya de Béchar, les opérations de vote débuteront lundi, soit 72 heures réglementaires avant le scrutin, au niveau d'un (1) bureau itinérant de la daïra frontalière de Béni-Ounif (110 km au nord de Béchar), selon l'ANIE à Béchar.

Il sillonnera les zones nomades et éparses d'Oued-Namous, Fendi, Ros-Fettayba et Oued Lakhdar, pour permettre à 2.525 électeurs de faire leur choix parmi les cinq candidats à cette élection présidentielle, a-t-on précisé.

Ce bureau, qui fait partie d'un dispositif électoral de neuf bureaux itinérants prévus à

travers la wilaya de Béchar, est doté des moyens humains et matériels nécessaires au déroulement des opérations de vote, et est sécurisé par la Gendarmerie nationale, selon la même source.

Les huit autres bureaux itinérants, où les opérations de vote sont avancées réglementairement de 24 heures, sillonneront les zones éparses et rurales relevant de la wilaya de Béchar (Zousfana) et celles de la wilaya déléguée de Béni-Abbes (Timoudi, Béni-Abbes, Zghamra, Hjjira, Bouhdid, Boukhlouf, Ksar El-Ma, Hassi-Abdellah, Bent Chark, Timagharine, Marhouma, Bchir, Idigh, Boudib, Ksiksou et Hassi-Erratma).

# PRÉSIDENTIELLE 2019 :

## 21<sup>e</sup> jour de la campagne électorale

### Belaid : «La présidentielle du 12 décembre, une opportunité pour l'Algérie de sortir de son épreuve»

Le candidat à la présidentielle Belaid Abdelaziz a affirmé, samedi à Alger, que le 12 décembre était «une opportunité pour tous les Algériens de contribuer à la sortie de leur pays de son épreuve et de concrétiser la rupture avec un système qui a piétiné leur dignité».

La prochaine échéance électorale sera «une précieuse opportunité» que les Algériens patriotes doivent saisir car c'est la seule voie de faire sortir le pays de son épreuve et de concrétiser la rupture avec un système qui a piétiné leur dignité», a-t-il déclaré lors de son dernier meeting populaire à la salle Harcha (Alger).

«Si les Algériens veulent préserver la révolution du 22 février, ils doivent choisir un dirigeant qui instaurera la rupture avec un système qui, pendant 20 ans, a pillé l'argent du peuple, sapé l'action politique, l'économie nationale et tous les fondements de la société algérienne», a-t-il ajouté. Après avoir appelé «les Algériens à l'adhésion

autour de l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), et épine dorsale du pays», le candidat Belaid a salué son rôle dans l'accompagnement du Hirak populaire depuis le 22 février.

Rappelant que l'ANP a été la seule institution à être restée attachée à la solution constitutionnelle, il a affirmé que les peuples qui «s'opposent à leurs armées, ouvrent en fait la porte à leurs ennemis», mettant en garde contre les conséquences de telles velléités, notamment en la conjoncture présente.

«Par son accompagnement du sursaut populaire, l'ANP est entrée dans l'histoire, et c'est pourquoi les Algériens doivent veiller à la préservation de son caractère populaire», a souligné le candidat du Front El Moustakbal, qui a promis la révision du service militaire.

A ce propos, il s'est engagé, en cas de victoire, à «asseoir les fondements d'une Algérie forte

avec des institutions qui protègent le citoyen algérien où qu'il soit, et à ouvrir grands les portes aux jeunes et cadres qui ont tellement souffert ces deux dernières décennies».

«L'Algérie dispose de tous les potentiels matériels et humains nécessaires pour réaliser, en peu de temps, un essor de développement si nous donnons l'opportunité aux compétences et favorisons la bonne gestion et planification, qui ont fait défaut ces dernières années», a-t-il poursuivi.

S'engageant à accompagner les jeunes porteurs de projets, notamment dans l'Agriculture et le Tourisme, «colonne vertébrale de l'économie», le candidat Belaid a promis la création de 1000 villages touristiques en réunissant un climat favorable à l'investissement réel.

Par ailleurs, il s'est engagé à relever de 700.000 DA à 1.400.000 DA l'aide à la construction de logements ruraux au profit des jeunes, et à construire

100.000 logements annuellement. Le candidat du Front El Moustakbal a promis également de réunir toutes les conditions du retour des compétences algériennes, ayant été contraintes de fuir le pays en raison des persécutions, et ce, à travers d'abord la facilitation de leur déplacement, s'engageant à ce propos à la révision des lois privant les Algériens établis à l'étranger des postes supérieurs, des lois qualifiées par le candidat «d'irrationnelles».

Dans le même contexte, il a promis de restituer à la diplomatie algérienne son lustre «perdu à cause du régionalisme et du népotisme», mettant l'accent sur l'impératif de la mobilisation de la diplomatie au service de l'économie nationale.

En fin, le candidat à la présidentielle Belaid a réitéré son engagement à revoir toutes les lois régissant le pays et à leur tête «la Constitution qui doit être taillée en fonction des intérêts du peuple et non d'un président».

### Benflis promet, depuis Khenchela, une modernisation politique, économique et sociale du pays

Le candidat à la Présidentielle du 12 décembre Ali Benflis s'est engagé, samedi depuis Khenchela, à mettre en œuvre un projet qui assoit les bases «d'une modernisation politique, économique et sociale du pays».

«Je m'engage à une modernisation politique et économique et sociale qui permettra au pays de sortir de la situation actuelle», a-t-il déclaré lors d'un meeting à la maison de la Culture «Ali Souai» dans le cadre de la 21<sup>e</sup> et avant dernière journée de sa campagne électorale, précisant être en lice pour la magistrature suprême du pays en ayant confiance en le choix souverain du peuple, «soit en ma faveur soit en la faveur d'un autre candidat», a-t-il dit.

Le candidat du parti Talaia el Hourriyet a af-

firmé avoir un programme politique qui «confère davantage de légitimité aux institutions de l'Etat et vise l'élaboration d'une Constitution qui instaurera un régime semi-présidentiel et qui libèrera la justice et la presse».

Au volet économique, le candidat Benflis s'est engagé, en cas de victoire, à une réforme économique favorisant l'entreprise productrice et des secteurs touristique et agricole développés ainsi qu'une gestion numérisée pour éradiquer la corruption et promouvoir la prestation de services.

Il a proposé en outre une réforme sociale qui prendrait en compte les faibles revenus et permettrait de prendre en charge les pré-emplois et les bénéficiaires de crédits Ansej et certaines catégories de la Fonction publique touchées par

le recul du pouvoir d'achat, «à travers un débat avec l'ensemble des partenaires sociaux».

Benflis a réitéré, par ailleurs, son engagement d'instaurer une Justice «propre et indépendante qui protège la société, à travers la promulgation de lois visant sa promotion, la réhabilitation des magistrats et des avocats en vue de faire de la Magistrature un véritable référentiel judiciaire». Le président du parti Talaia El Hourriyet a plaidé, dans le même cadre, pour une répartition équitable de la richesse nationale entre toutes les régions du pays, la réduction du budget de fonctionnement et la lutte contre le gaspillage. Il a promis également la réforme du système de santé à travers la réalisation de structures sanitaires, le développement de l'industrie pharmaceutique

à la faveur de partenariat entre le secteur public-privé et les opérateurs étrangers». Déplorant la situation que traverse le pays «à cause d'une bande politico-économique qui a tenter de mener l'Algérie vers l'inconnu en reliant ses intérêts à l'étranger pour vendre le pays», soulignant que «la révolution populaire et l'accompagnement de l'Armée nationale populaire (ANP) ont déjoué les plans de cette bande». Evoquant la situation de la wilaya, M. Benflis a mis en exergue «l'histoire de la région qui a donné les meilleurs de ses vaillants fils à l'Algérie», déplorant «l'injustice qu'elle a subi des années durant». Il s'est engagé, dans ce sens, à mettre fin à «la misère» de sa population et à œuvrer à son développement dans le cadre de son programme d'urgence.

### Bengrina promet un système républicain de rupture avec les anciennes pratiques

Le candidat à l'élection présidentielle du 12 décembre Abdelkader Bengrina s'est engagé, samedi à Alger, à asseoir un système républicain et démocratique puisant sa légitimité du peuple et consacrant la rupture avec les anciennes pratiques. Animant un meeting à la Coupole du Complexe sportif Mohamed-Boudiaf, au 21<sup>e</sup> jour de la campagne électorale, M. Bengrina s'est engagé, en cas de victoire, à asseoir «un système de gouvernance républicain et démocratique puisant sa légitimité du peuple algérien, consacrant la rupture avec les anciennes pratiques et ayant pour références la Déclaration du 1<sup>er</sup> Novembre 1954 et la Glorieuse guerre de libération». Il a promis, dans ce sens, d'œuvrer à la sauvegarde des constantes de la nation, notamment par la réhabilitation de la langue arabe et sa générali-

sation à travers les départements ministériels, et à la protection de l'unité et de la cohésion du peuple.

Mettant en garde quiconque s'avise de porter atteinte à l'unité du peuple algérien, le président du Mouvement El-Bina a affirmé que la justice sera intransigeante avec ces individus.

Le front interne doit rester fort de même que la cohésion entre le peuple et l'Armée nationale populaire (ANP) et les différents corps de sécurité afin de «contrecarrer les tentatives visant la sécurité et la stabilité de l'Algérie», a soutenu M. Bengrina.

Le prétendant à la magistrature suprême a, par ailleurs, promis d'ouvrir un dialogue national inclusif en vue de renforcer l'unité nationale, de préserver notre stabilité et notre sécurité et de

garantir la prospérité de notre société». Par ailleurs, le candidat Bengrina a évoqué «une confrontation de vues, dans le société, entre ceux qui s'opposent à la solution constitutionnelle et plaident pour une période de transition et ceux qui sont favorables au processus électoral, car conscients des menaces que peut constituer la transition pour l'intérêt du pays». «Le Hirak populaire, a-t-il ajouté «a brisé l'injustice et la marginalisation et conduit les têtes de la corruption politique et financière en prison», affirmant que «nul ne peut nier que l'Algérie d'après le 22 février ne sera jamais celle d'avant cette date».

Le candidat du Mouvement El-Bina a appelé «les sages à la tête du pouvoir, et notamment l'Institution militaire à accompagner l'élection et à garantir les conditions de sa régularité, afin

que le 12 décembre soit la date de la mise en place des fondements de l'édification d'un Etat fort», a-t-il dit. Après avoir demandé à l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) d'accélérer l'enquête sur ce qu'il a qualifié de «tentatives de certaines parties de frauder aux élections», il a affirmé «détenir des preuves en images et son». Mettant en garde contre «l'impact de toute tentative de fraude sur la confiance du peuple et sur les dérapages qu'elle risque de provoquer», il a appelé à saisir l'occasion du scrutin du 12 décembre pour «aboutir à un Etat fort que nous construisons ensemble en tant que génération de l'indépendance». Le candidat Bengrina achèvera sa campagne électorale dimanche (demain) dans sa ville natale, Ouargla, où il animera un meeting populaire.

### Mihoubi : «La jeunesse est la force avec laquelle l'on change la réalité»

Le candidat aux élections présidentielles du 12 décembre courrant Azzedine Mihoubi a considéré samedi soir à Ain M'lila (Oum El-Bouaghi) que la jeunesse constitue «le facteur fondamental et la force avec laquelle l'on change la réalité».

«La catégorie des jeunes est celle qui construira l'Algérie, a précisé Mihoubi lors d'un meeting populaire animé à la salle omnisports ajoutant «nous lui serons un soutien par notre expérience car nous n'avons que l'Algérie pour y grandir, y

vivre, y réussir et y concrétiser nos rêves». Il a aussi promis en cas de son élection «d'accompagner les jeunes et leur permettre d'accéder à des emplois» et a invité le peuple algérien à se diriger avec force aux urnes «pour l'Algérie».

L'orateur a exhorté les jeunes à ne pas céder au désespoir car «l'Algérie possède d'énormes richesses par lesquelles nous pouvons réaliser beaucoup de choses et nous n'avons qu'à nous organiser sur les plans économique, social et ex-

térieur et les jeunes seront la locomotive pour cela». Mihoubi a félicité les habitants des deux daïras d'Ain M'lila et Ain Beida pour leur élévation en wilayas déléguées estimant qu'elles constitueront à l'avenir «deux grands pôles agricoles et industriels».

Constantant la grande activité commerciale de la ville d'Ain M'lila, l'intervenant s'est engagé en cas de son élection à la transformer «en grand pôle commercial et y encourager l'implantation

de grands investissements y compris étrangers par l'octroi de crédits et facilités».

S'adressant aux couches défavorisées, Mihoubi s'est engagé également à garantir l'équité sociale qui est «un acquis de la révolution et de la proclamation du 1<sup>er</sup> novembre» et a promis de soutenir et résoudre les problèmes rencontrés par les victimes du terrorisme et des retraités de l'Armée nationale populaire qui, a-t-il souligné, «ont tant enduré pour l'Algérie».

### Mihoubi plaide de Batna en faveur de la préservation de l'Algérie

Le candidat à l'élection présidentielle du 12 décembre Azzedine Mihoubi a plaidé samedi soir de Batna en faveur de la préservation de l'Algérie.

«Nous devons tous préserver l'Algérie, sa sécurité et sa stabilité car elle représente un dépôt dont la responsabilité nous incombe nous la génération de l'indépendance» a indiqué le candidat aux présidentielles lors d'un meeting populaire animé à la maison de la culture Mohamed

-Laid Al Khalifa. «Nous pouvons, a-t-il ajouté, diverger sur toutes les questions mais notre consensus s'affirme toujours autour de l'Algérie, sa sécurité et sa stabilité qui sont une ligne rouge et un don que nous devons tous telle une famille conjuguer nos efforts pour préserver».

Evoquant les énormes sacrifices consentis par le peuple algérien pour l'indépendance et le recouvrement de la souveraineté, le candidat aux présidentielles a promis de faire du 22 février

«une journée nationale de la souveraineté populaire» estimant que le temps est venu de consacrer le peuple en tant que «paramètre fondamental dans toute équation impliquant le pays».

«Le peuple a le droit de se mettre en colère et de révolter en voyant son Etat dans une situation difficile et les Algériens en descendant dans la rue n'ont pas demandé plus que la préservation de l'Etat et de ses institutions et la refondation d'un Etat nouveau sur des bases fermes», a

encore ajouté Mihoubi. L'orateur a également parlé de son programme et a appelé les citoyens à se diriger aux urnes le 12 décembre avec force et à «donner leurs voix à un des six candidats» estimant que «le sixième candidat est l'Algérie». Auparavant, M. Mihoubi a animé des activités de proximité dans les localités d'Ichemoul et Arris avant de se recueillir devant la stèle commémorative érigée à la mémoire des chahouhada à dechraat Ouled Moussa.

## Dernier jour de la campagne électorale

### La présidentielle, un scrutin «décisif» pour «raffermir» la stabilité du pays (Mihoubi)

Le candidat à l'élection présidentielle du 12 décembre, Azzedine Mihoubi, a affirmé hier à Barika (Batna) que ce scrutin était «décisif» pour le «raffermissement» de la stabilité de l'Algérie.

Dans un meeting populaire animé à la salle omnisports de la ville, dans le cadre du dernier jour de la campagne électorale, M. Mihoubi a indiqué que l'Algérie «devait sortir victorieuse de cette élection avec son peuple, ses jeunes et ses femmes», surtout que cette dernière, a-t-il

estimé, constitue «une force de frappe lors des élections».

L'orateur a invité les habitants de Barika et tout le peuple algérien à participer massivement à ce scrutin «décisif» et choisir «le sixième des candidats qu'est l'Algérie».

Il a promis, s'il était élu président, de «redonner confiance aux enfants du pays notamment les jeunes et les porteurs de projets pour dynamiser le développement à travers les diverses

localités du pays». M. Mihoubi a également promis, en cas de son élection, que Barika, «dernièrement élevée au rang de circonscription administrative, aura sa part de projets de développement dont une université et un hôpital et connaîtra un renforcement dans les divers domaines notamment l'agriculture, l'investissement et le sport».

Dans le secteur de la culture, M. Mihoubi a indiqué que «le site archéologique de Tobna,

Cité des sciences et des savants, sera valorisé pour relier les générations à leur histoire qui est une partie de nous».

Samedi soir, M. Mihoubi avait animé des activités de proximité dans les deux communes de Seggana et Barika, où il a rencontré notables, jeunes et habitants après avoir animé un meeting électoral à la maison de la culture Mohamed Laid-Al Khalifa du chef-lieu de wilaya.

## INTELLIGENCE ARTIFICIELLE: Tayeb Bouzid appelle à l'élaboration d'une stratégie nationale pour faire face aux défis du numérique

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique, Tayeb Bouzid a appelé, samedi à Alger, à l'élaboration d'une "stratégie nationale en intelligence artificielle" pour faire face aux défis du numérique.

"Il est impératif d'élaborer une stratégie nationale en intelligence artificielle devant être axée en premier lieu sur le développement des capacités nationales dans ce domaine, en termes d'enseignement, de formation, de recherche et de développement", a relevé le ministre qui s'exprimait lors des travaux de la Conférence nationale des universités.

Le ministre a indiqué, dans ce cadre, que le programme que compte lancer son secteur dans ce domaine (...) déterminera les grands axes de cette stratégie devant accompagner les secteurs socio-économiques dans leurs démarches visant à faire face aux défis du numérique.

Passant en revue les défis multiples auxquels est confronté le système de l'enseignement supérieur en Algérie, M.

Bouzid a souligné la nécessité, pour l'ensemble des acteurs du secteur, d'oeuvrer pour la cristallisation d'une nouvelle vision réformatrice et intégrée à même d'insuffler une nouvelle dynamique à la formation de cadres hautement qualifiés, des cadres, a-t-il dit, qui permettront à l'université algérienne de faire face aux mutations en cours et en mesure de répondre aux exigences des nouveaux métiers.

M. Bouzid a souligné, par ailleurs, que la Conférence s'est distinguée, pour cette année, par la problématique qu'elle traite, à savoir "l'université de demain" et les enjeux que l'université doit gagner pour réussir sa transition.

Le ministre a fait état, dans ce cadre, de démarches entreprises par son secteur pour la création d'une Agence indépendante d'assurance qualité et d'accréditation, et ce à l'image des modèles adoptés par les pays développés.

La démarche d'accréditation permettra aux experts de vérifier le taux de conformité de l'établissement aux conditions nécessaires pour proposer une formation donnée, a expliqué le ministre, précisant que ce processus passe avant par la présentation d'un exposé détaillé de la stratégie de l'établissement, sa politique scientifique ainsi que ses ressources humaines et matérielles.

Cette accréditation permettra de garantir la qualité de la formation fournie par l'établissement universitaire et d'améliorer sa visibilité sur le plan international, a ajouté le ministre. Le premier responsable du secteur a relevé, sur un autre registre, les difficultés auxquelles sont confrontés les titulaires de doctorat pour décrocher un emploi, d'autant que les établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique ne sont plus en mesure d'absorber l'ensemble de ces docteurs. Il a mis l'accent, à ce titre, sur l'impératif d'accélérer la promulgation de textes de loi devant permettre de classer les titulaires de doctorat, et la mise en place de mesures permettant l'élaboration de thèses de doctorat en milieu professionnel conformément à la loi d'orientation sur la recherche scientifique et le développement technologique. En clôture, le ministre a rappelé l'importance du prochain rendez-vous électoral, appelant tout un chacun d'oeuvrer pour sa réussite.

## E-COMMERCE:

### Les commerçants concernés appelés à déposer les noms des domaines (CNRC)

Le Centre national du registre du commerce "CNRC" a appelé, hier dans un communiqué, l'ensemble des commerçants souhaitant pratiquer l'activité de commerce électronique "e-commerce" de se présenter au niveau de ses antennes locales pour accomplir les formalités de dépôt des noms des domaines. "Le CNRC informe l'ensemble des commerçants, personnes physiques et personnes morales, désirant exercer l'activité de "e-commerce" de se présenter au niveau des antennes locales pour accomplir les formalités de dépôt des noms des domaines et ce, conformément aux dispositions de l'article 09 de la loi numéro 18-05 du 10 mai relative au commerce électronique", a précisé le communiqué du CNRC. La loi relative au commerce électronique, fixant les règles générales du commerce électronique des biens et des services, est entrée en vigueur en juin 2018.

Dans cette loi, le Commerce électronique désigne l'activité par laquelle un e-fournisseur propose ou assure, à un consommateur, à distance et par voie de communications

## CLIMAT:

### Zerouati prend part à la COP25 à Madrid

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima-Zohra Zerouati, participe depuis hier à Madrid (Espagne), aux travaux de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP25), a indiqué hier un communiqué du ministère.

La COP25, à laquelle prennent part des délégations de 196 pays, vise à finaliser les préparatifs pour appuyer l'Accord de Paris de 2015 sur le climat et continuer de relever le niveau d'ambition en prévision de l'élaboration des plans d'action nationaux contre les changements climatiques à l'approche de la phase cruciale de mise en œuvre en 2020, précise le communiqué, ajoutant que ce sera l'occasion d'aborder l'article 6 dudit Accord, question sur laquelle ont buté les négociations à la COP24 qui s'était tenue à Katowice (Pologne). L'article 6 de l'Accord de Paris définit les mécanismes par lesquels les Etats peuvent coopérer volontairement dans la mise en œuvre de leurs contributions déterminées au niveau national pour relever le niveau d'ambition de leurs mesures d'atténuation et promouvoir le développe-



ment durable et l'intégrité environnementale. Lors de cet événement environnemental mondial, Mme Zerouati plaidera pour l'atténuation des effets néfastes des changements climatiques et mettra en avant les efforts de l'Algérie qui a mobilisé tous les moyens nationaux pour honorer ses engagements au titre de l'Accord de Paris, à travers sa

contribution à la réduction de 7% des gaz à effet de serre d'ici à 2030 avec ses propres capacités et moyens, indique la même source. La ministre saisira également l'occasion pour s'entretenir en tête-à-tête avec nombre de ses homologues des pays participants en vue de renforcer la coopération bilatérale en matière d'environnement et d'énergies renouvelables et

d'examiner les perspectives de partenariat avec différents acteurs dans ce domaine.

Pour rappel, l'Algérie a ratifié l'ensemble des accords internationaux visant la réduction de l'émission des gaz à effet de serre et la lutte contre le réchauffement climatique. L'Algérie a ratifié l'Accord de Paris sur le climat (COP21) en 2015 dans le but de contribuer à réduire la hausse de la température mondiale, par rapport à la période préindustrielle, de 2 degrés Celsius à la fin du siècle. La ratification du COP21 a permis à l'Algérie de prendre part à une dynamique internationale pour la transition énergétique et la protection du climat. Les efforts de l'Algérie dans la lutte contre le changement climatique ont été récemment salués par le Coordonnateur résident du système des Nations Unies en Algérie, Eric Overvest.

## APN:

### Examen de la loi fixant les missions du Conseil national de la Recherche scientifique et des technologies

L'Assemblée populaire nationale (APN) a examiné, samedi après-midi en séance plénière, le projet de loi fixant les missions, la composition et l'organisation du Conseil national de la recherche scientifique et des technologies.

Lors de cette séance, présidée par Slimane Chenine, président de l'APN, en présence du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tayeb Bouzid, et celui des Relations avec le Parlement Fathi Khoulil, les députés ont mis en avant l'importance d'enrichir les dispositions de ce texte de loi régissant l'activité de la recherche scientifique en vue de sa promotion dans le cadre d'une stratégie nationale.

Soulignant qu'il était impossible pour les pays de se développer en l'absence des sciences et des technolo-

gies modernes, les députés ont plaidé pour l'amélioration des conditions de la recherche scientifique et de la situation des chercheurs en garantissant un climat propice, d'où l'importance que revêt le projet de création du Conseil national de la Recherche scientifique sur la vie socioéconomique". Par ailleurs, d'autres membres de l'APN ont jugé essentiel de mettre en place, d'abord, les moyens et les mécanismes susceptibles de relancer la recherche scientifique, en y consacrant l'aide financière nécessaire tel que le font les pays développés. D'autres intervenants ont mis en avant l'impératif d'encourager les cerveaux et les compétences algériennes établis à l'étranger à revenir au pays pour contribuer à son développement, estimant primordial de réviser le système de la recherche scientifique

en Algérie, de réévaluer les centres de recherches et les laboratoires, d'auditer les budgets et contrôler leur gestion, et de s'intéresser surtout au facteur humain.

D'autre part, certains députés ont estimé "relativement en retard" la présentation de ce projet quatre années après l'adoption de la Constitution, ajoutant que "la contribution de la recherche scientifique au développement socio-économique demeure faible en dépit du saut qualitatif qu'elle a enregistré".

Par ailleurs, plusieurs députés ont proposé l'élargissement de la composante de ce Conseil et sa répartition géographique équitabile, plaidant pour des critères pour la sélection des compétences, et pour la création d'un ministère délégué de la Recherche scientifique. Répondant aux préoccupations

des députés, le ministre de l'Enseignement supérieur, Tayeb Bouzid a indiqué que ce Conseil est appelé à l'avenir à avoir une totale indépendance en termes d'évaluation des résultats de recherches des laboratoires scientifiques et unités de recherche, processus dans lequel la tutelle n'aura aucun rôle. Mettant en avant, à ce propos, l'importance pour tous les départements ministériels de se doter d'instances de recherches scientifiques, le ministre a exprimé la disposition de son ministère à leur fournir la ressource humaine. Concernant la désignation des compétences algériennes au sein du Conseil, M. Bouzid a rappelé qu'elles "ont toutes fait leur preuve dans des instances scientifiques à l'étranger et qu'il est inconcevable de ne pas tirer profit de leur expérience en Algérie".

## FISCALITÉ: M.Loukal : «Renforcer la numérisation et les moyens humains et matériels pour hausser les recettes»

Développer la numérisation du système fiscal et renforcer les moyens humains et matériels constituent les principaux axes du Plan d'action de la Direction générale des Impôts pour augmenter les recettes fiscales ordinaires du pays, a indiqué hier à Alger, le ministre des Finances, Mohamed Loukal.



Lors de son intervention au cours d'une rencontre dédiée au plan d'action de la Direction générale des Impôts (DGI) pour hisser le recouvrement de la fiscalité ordinaire, M. Loukal a fait savoir que "le gouvernement est déterminé à réhabiliter, moderniser et humaniser" l'administration fiscale et à mobiliser toutes les ressources matérielles et humaines pour améliorer le recouvrement de la fiscalité ordinaire.

"L'appareil fiscal se situe au cœur du processus de réforme et de développement de l'économie nationale", a-t-il jugé, expliquant que l'impôt, en tant que source de recette, "doit impérativement assumer sa fonction économique et son implication en tant qu'élément central de croissance.

Pour ce faire, le ministre a estimé que plusieurs points sont nécessaires tels que la modernisation du fonctionnement des structures de l'administration fiscale, le renforcement des capacités d'intervention de l'administration fiscale à travers les moyens humains et technologiques notamment, ainsi que la refonte du système fiscal en vue de l'adapter progressivement aux standards universels.

De plus, selon lui, "l'amélioration des recettes fiscales ne sauraient être amputée de la lutte contre les phénomènes de fraude et d'évasion fiscale et de la prise en charge adéquate des restes à recouvrer (RAR)".

Ainsi, le même responsable a appelé à intensifier les efforts en matière de recouvrement des créances, notamment les

RAR qui étaient estimées au terme de l'exercice 2018 à 4.500 milliards da.

### Régularisation de 1.950 agents en contrat de pré-emploi et recrutement d'un potentiel humain significatif

Selon le ministre des Finances, la feuille de route du gouvernement pour accroître les recettes fiscales du pays comporte le parachèvement du programme d'infrastructures de la DGI, le soutien et le renforcement du système d'information "Jibayatic", le renforcement de l'administration par un personnel d'appui et de contrôle ainsi que la formation des personnels chargés du recouvrement "et les intéresser par la mise en place d'indemnités spécifiques".

Pour y parvenir, M. Loukal a fait savoir qu'un programme d'appui à ces objectifs comporte la concrétisation effective des contrats de performance à travers des indicateurs de gestion intégrant l'ensemble des cadres des directions des impôts de wilayas, des directions régionales des impôts et de la direction des grandes entreprises.

Il s'agira aussi, selon l'intervenant, de la régularisation de 1.950 agents recrutés dans le cadre de contrats de pré-emploi et "le recrutement en 2020 et 2021 d'un potentiel humain significatif tous corps confondus dont des ingénieurs et techniciens en informatique".

### Accélérer le plan de réforme et activer la fiscalité locale

De plus, le ministre a évoqué les premières mesures prises pour his-

ser les recettes de la fiscalité ordinaire, notamment via la mise en place d'une stratégie pluriannuelle pour la réforme du système fiscal national et l'implication des structures au niveau local, notamment en matière de digitalisation.

Il s'agit aussi, selon M. Loukal de l'accélération du plan de réforme et l'activation de la fiscalité locale ainsi que l'amélioration des conditions d'accueil et de réception des contribuables "par la flexibilité totale en matière d'espace et d'horaire".

"Les contribuables doivent être accueillis cinq jours sur cinq et de 8 heures à 16 heures", a-t-il appelé les représentants de l'administration fiscale. M. Loukal a en outre évoqué l'état des lieux concernant le système fiscal actuel se caractérisant, a-t-il dit, par un déficit en formation du personnel technique, l'indigence des moyens matériels alloués aux services fiscaux, le manque de personnel et le retard de l'informatisation des services fiscaux.

Par ailleurs, le ministre a fait savoir que les projections pour 2020 devraient situer les recettes du budget de l'Etat à 6.239,7 milliards da dont 4.039,4 milliards relevant de la fiscalité ordinaire et 2.200,3 milliards da au titre de la fiscalité pétrolière.

Il a également rappelé que ces recettes pour 2019, de l'ordre de 6.762 milliards da sont composées en fiscalité ordinaire à hauteur de 4.047,5 milliards da et en fiscalité pétrolière pour un montant de 2.714,5 milliards da.

## JUSTICE: LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

### Le procureur requiert entre 8 et 20 ans l'encontre d'anciens responsables et hommes d'affaires



À l'issue des auditions entamées depuis mercredi dernier, dans le cadre de l'affaire de montage automobile et de financement de la campagne électorale de l'ancien président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le Procureur du tribunal de Sidi M'hamed a prononcé hier son réquisitoire ponctué par des demandes de peine. Ainsi, pour les deux anciens premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, il a requis 20 ans de prison ; contre d'ancien ministres et une wali, il a demandé 15 ans de prison. Par ailleurs, il a également requis 10 ans contre des hommes d'affaires et 8 ans à l'encontre de fonctionnaires. Le procès de plusieurs anciens responsables et hommes d'affaires impliqués dans des affaires de corruption, dont celle du dossier du montage automobile et le financement occulte de la campagne électorale de l'ex président Abdelaziz Bouteflika, s'est poursuivi dimanche après-midi au Tribunal de Sidi M'hamed.

C'est au tour de la défense d'entrer en scène après l'intervention du Procureur de la République qui a requis des peines de 8 à 20 de prison ferme, des amendes ainsi que la privation des droits civiques. Pour rappel, le procureur de la République avait requis une peine de 20 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un (1) million DA contre les deux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal impliqués dans des affaires de corruption.

La même peine a été requise contre l'ancien ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalem Bouchouareb (en

fuite) avec émission d'un mandat d'arrêt international.

Le procureur de la République a requis, en outre, 15 ans de prison ferme et une amende d'un (1) million DA contre les deux anciens ministres de l'Industrie, Youcef Yousfi et Mahdjoub Bedda et une peine de 10 ans de prison ferme et une amende de 1 million DA contre l'ancien wali de Boumerdes, Yamina Zarhouni et l'ancien ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane.

Le représentant du ministère public a requis également une peine de 10 ans de prison ferme assortie d'une amende de trois (3) millions DA à l'encontre de Ali Haddad, Ferrat Ahmed et Hadj Malek Saïd ainsi qu'une peine de 10 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un (01) million DA à l'encontre des hommes d'affaires Mohamed Baïri, Maazouz Mohamed, Achour Abboud, Hassan Laarbaoui et Nemroud Abdelkader.

Une peine de huit (8) ans de prison ferme assortie d'une amende de trois (3) millions DA a été requise à l'encontre de Farès Sellal, fils de Abdelmalek Sellal, Senai Karim et Senai Sofiane.

Par ailleurs, le procureur de la République a requis une peine de huit (8) ans de prison ferme assortie d'une amende d'un (1) millions DA à l'encontre de fonctionnaires au ministère de l'Industrie et des mines.

Le procureur de la République a requis la saisie de tous les biens et fonds illégaux des accusés, tout en leur interdisant d'exercer leurs droits civiques".

## Audition de la partie civile dans le dossier de l'homme d'affaires Hassan Arbaoui

Le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a auditionné, samedi soir, la partie civile qui s'est constituée dans l'affaire "Kia" et son patron, Hassan Arbaoui, et ce dans le cadre du procès d'anciens responsables et d'hommes d'affaires.

L'homme d'affaires, Hassan Arbaoui est poursuivi pour dilapidation de deniers publics ayant causé des préjudices au Trésor public, estimés à 29 milliards DA, bénéfice du pouvoir et de l'influence des agents de l'Etat concernant l'usine de montage automobile, outre le délit de changement et d'augmentation des prix et le transfert d'argent des revenus criminels.

Dans ce cadre, la partie civile, représentante du ministère de l'Industrie et des Mines, a appelé à "la nécessité de juger ces personnes corrompues qui ont causé des préjudices considérables à l'économie nationale, dont l'homme d'affaires Arbaoui, qui possède plusieurs biens fonciers et une villa d'une valeur de 60 milliards centimes à Hydra, outre son métier d'importation de véhicules en tant que "concessionnaire" de sept marques.

"Les projets de cet homme d'affaires

devaient contribuer à l'instauration d'une industrie solide, la réalisation du développement, le soutien à l'investissement, et la génération de revenus pour le Trésor public. Néanmoins, il a causé des préjudices au Trésor à l'économie nationale", a-t-elle argumenté.

De son côté, l'ancien représentant de "Kia", l'homme d'affaires Achaïbou, partie civile dans l'affaire de montage automobile, a précisé que Hassan Arbaoui "a bénéficié de fonds colossaux qui lui ont été prêtés par les banques sans pour autant générer des bénéfices ou des fonds pour le Trésor public", indiquant qu'il "bénéficiât des avantages et des projets illégaux, ce qui a été à l'origine de la faillite de "Kia" et du licenciement de près de 1700 employés".

Il a aussi relevé "la nécessité de juger les corrompus en vue de mettre un terme à la dilapidation des deniers publics et de respecter les normes en vigueur en matière de montage de véhicules selon un cahier de charges qui prend en compte les conditions légales, loin de tout favoritisme ou népotisme".

## BORDJ BOU-ARRERIDJ: Attribution de 15 contrats de concession aux nouveaux investisseurs

Quinze (15) contrats de concession ont été distribués au profit de nouveaux investisseurs activant dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, a-t-on appris samedi du directeur local de l'industrie et des mines. Cette opération vise à encourager les investisseurs et donner une impulsion au développement économique, a indiqué à l'APS Fayçal Haba, ajoutant que les assiettes foncières, qui sont vouées aux domaines de l'agroalimentaire, des industries, de la céramique et de l'électronique, sont situées dans la zone industrielle mechta Fatima (commune d'El Hamadia) et le pôle industriel Remail (commune de Ras El Oued). Ces projets permettront de créer près de 2.000 nouveaux postes d'emplois, a-t-il dit, affirmant que l'investissement constitue «un pilier principal susceptible d'apporter la valeur ajoutée à l'économie locale». M. Haba a appelé les investisseurs à déposer leurs dossiers auprès de la direction de l'industrie, assurant que «toutes les assiettes foncières disponibles à travers les zones industrielles et les zones d'activités dans la wilaya seront mises à leur disposition». Des assiettes foncières d'une superficie

globale de plus de 200.000 m2 ont été récupérées dans le cadre de l'assainissement du foncier industriel, a fait savoir le directeur de l'industrie et des mines, précisant que cette opération, en cours d'exécution, a permis de mettre le foncier non exploité à la disposition des investisseurs sérieux. Le chef de l'exécutif avait pris des décisions se rapportant à l'assainissement du foncier en sus de la mobilisation d'un budget financier «conséquent» destiné à la réhabilitation des zones industrielles, à savoir mechta Fatma (commune d'El Hamadia) qui s'étend sur une superficie de 382 hectares, Remail de la commune de Ras El Oued (134 hectares), Safia de la commune d'El Achir (380 hectares), ainsi que les zones d'activités des communes d'El Ach (189 hectares) El Mansoura (160 hectares) et Medjana (79 hectares).

## SAÏDA: Lancement de l'opération de plantation de 8.000 arbustes

Une campagne de plantation de 8.000 arbustes a été lancée samedi à Saïda, dans le cadre de la journée mondiale des montagnes célébrée le 11 décembre de chaque année, a-t-on appris auprès de la conservation des forêts.



Le coup d'envoi de cette opération, donné par le wali, Louh Seif El Islam, a permis la plantation de plus de 1000 arbustes au mont «Arlam» à haï Sidi Kacem de Saïda avec la participation d'éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), de la conservation des forêts, de la protection civile, d'associations locales et du Croissant rouge algérien (CRA).

Cette campagne vise à densifier le couvert végétal dans cette zone endommagée par les incendies et consacrer la culture environnementale chez les citoyens en les impliquant dans le reboisement, selon le conservateur des forêts, Rachid Fetati.

Organisée par la conservation des forêts sous le slogan «l'importance des montagnes chez les jeunes», cette cam-

pagne se poursuivra dans les prochains jours par le reboisement d'autres zones montagneuses de la ville de Saïda.

Il est prévu, dans la wilaya de Saïda, la mise en terre de 500.000 arbres fruitiers et autres au titre du programme national «un arbre pour chaque citoyen» visant la plantation de 43 millions d'arbres à travers le pays.

## PRÉ-EMPLOI À ANNABA: Plus de 4.000 jeunes concernés par l'insertion



Pas moins de 4.024 jeunes, bénéficiaires des contrats de pré-emploi, dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle, sont concernés dans la wilaya d'Annaba par les procédures d'insertion professionnelle d'une manière progressive, a-t-on appris samedi auprès des services de la direction de l'emploi.

Les procédures de régulation de la situation de cette frange de la société ont été lancées en une première étape en faveur jeunes ayant bénéficié de contrats d'emploi durant une période de plus de huit (8) ans, a précisé la même source, indiquant que la confirmation personnes

concernées se fera en étroite collaboration avec services de la fonction publique et des secteurs de la santé, de l'éducation et des collectivités locales.

Cette mesure dont l'application est prévue avant la fin de l'année 2019, intervient dans le cadre des procédures prises par les pouvoirs publics visant l'amélioration des conditions de travail des jeunes, au titre de différents dispositifs d'aide à l'emploi, ont indiqué les responsables locaux du secteur.

L'opération de titularisation de cette catégorie de jeunes se poursuivra début de l'année 2020 pour toucher l'ensemble des demandeurs d'em-

ploi qui ont bénéficié de contrats de travail pendant une période allant entre 3 et 8 ans avant de cibler la frange des jeunes qui ont activé durant une période de moins de 3 ans, selon la même source.

En plus des services de l'administration locale et ceux des secteurs de la santé et de l'éducation, a-t-on fait savoir, ces opérations de titularisation toucheront également les secteurs économiques et des services à l'instar des grandes entreprises économiques dont le complexe sidérurgique Sider d'El Hadjar, Fertial, Ferroviaire ainsi que les établissements portuaires et aéroportuaires.

APS

## PUBLICITÉ

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE GHARDAIA

DAIRA DE METLILI CHAAMBAS

COMMUNE DE METLILI CHAAMBAS

N° identification Fiscal 095947059085110

N°: 110/2019

#### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En Application des prescriptions des articles N° 52; 65 et 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des Marchés Publics et des délégations de service public. Le président de l'APC de Metlili chaambas informe l'ensembles des soumissionnaires ayant participé aux l'avis de consultation (Mode de passation Gré à Gré après consultation) avis N° 92/2019 se rapportant Projet Collection et transport des déchets ménager des quartiers la commune de Metlili Chaamba secteur Est et Secteur Ouest; Que les résultats de l'évaluation des offres techniques et financières de l'attribution provisoire du marché public qui a été le 26/11/2019 s'est soldée par le résultat suivant:

LE SOUSMISSIONNAIRE SELECTIONNE	IDENTIFICATION FISCAL	NOTE OBTENUE DE L'OFFRE TECHNIQUE	MONTANT	DELAIS DE REALISATION
Souissi Hamza	198147010062727	73.00 Pts	Montant Minimal 23.800.000.00 DA	/
			Montant Maximal 35.700.000.00 DA	

Les critères de sélection: tels cités dans le cahier des charges et l'instruction aux soumissionnaires.

- Les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre ouvert Exige des capacités minimales, peuvent rapprocher au service des travaux neuf au plus tard trois(03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché pour leurs communiquer ces résultats évaluation de leurs candidature offre technique et financières par écrit.
- Tout soumissionnaire contestant ce choix est tenu de formuler un recours auprès de la commission communale des marchés public de la commune de Metlili chaambas dans les 10 jours qui suivent la première parution de cet avis dans la presse écrite.

## ALGÉRIE/CICR/ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**M<sup>me</sup> Benhabiles exprime le soutien du CRA aux peuples colonisés, réfugiés et migrants**

La présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Saida Benhabiles, a exprimé le soutien du CRA au peuples colonisés ainsi qu'aux réfugiés et migrants à travers le monde, dans une intervention lors des travaux de l'Assemblée générale du Comité international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (CICR), ouverte jeudi dernier à Genève.

"Ma pensée va vers ceux qui vivent sous occupation aussi vers tous les réfugiés et les migrants, une pensée particulière à ceux qui souffrent en silence", a déclaré Mme Benhabiles. Avant de préciser qu'il s'agit d'"un drame humanitaire qui nous interpelle et nous oblige d'agir aujourd'hui par déterminer un avenir serein et prometteur", elle a souligné que "le CRA a adhéré à la stratégie (2020-2030) tracé par la Fédération...". Cependant, a-t-elle estimé, la concrétisation de cette stratégie sur le terrain est "un défi très important car difficilement réalisable dans un monde où la violence, la destruction, la haine et la légalisation de la colonisation l'ont emporté sur la paix, la tolérance la liberté, la justice et l'amour de l'autre". "Afin que l'histoire ne retienne pas que nous, humanitaire, avons été complice par notre silence et notre passivité, nous devons peser de tout notre poids pour bousculer les politiques et secouer leur conscience", a



ajouté la responsable du CRA. "Il est de notre droit et surtout il est de notre devoir d'être une force de proposition et de pression afin que les politiques réfléchissent sur les conséquences de leurs décisions de politiques internationales qui est fondée sur l'ingérence dans les

affaires intérieures des peuples et dont les conséquences déviantes et désastreuses, sur les populations ne sont plus à démontrer", a-t-elle également indiqué, appuyant que "la situation dans la région du Sahel est un exemple parmi tant d'autres à travers le monde".

**ACCIDENTS DE LA ROUTE: 4 morts et 13 blessés en 24 heures**

Quatre (04) personnes sont mortes et 13 autres ont été blessées dans quatre accidents de la route, survenus à travers le territoire national durant les dernières 24 heures, selon un bilan publié hier par les services de la Protection civile. Durant la même période, les unités de la Protection civile sont intervenues pour prodiguer des soins de première urgence à 16 personnes incommodées par l'inhalation de monoxyde de carbone, émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bains, dans plusieurs wilayas du pays, précise la protection civile. Un homme âgé de 90 ans est décédé à Oum El Bouaghi suite à l'inhalation du monoxyde de carbone, émanant d'un chauffage, ajoute-t-on. Par ailleurs, trois autres personnes ont été traitées à M'sila par les éléments de la Protection civile pour des brûlures au 1er degré, causées par l'incendie qui s'est déclaré suite à une explosion provoquée par le gaz de ville, selon la même source.

**SKIKDA:****Mise en échec d'une tentative d'immigration clandestine de 19 jeunes**

Une tentative d'immigration clandestine de 19 jeunes issus de plusieurs wilayas du pays a été déjouée samedi par les gardes côtes de la wilaya de Skikda, a-t-on appris auprès des services de la protection civile. Les candidats à cette tentative d'immigration clandestine sont âgés entre 19ans et 38ans et sont issus des wilayas d'Alger, Skikda, Annaba, Souk-Ahras et de Constantine, a précisé la protection civile à l'APS. Les jeunes appréhendés et transférés vers l'entreprise portuaire de Skikda ont fait l'objet de consultation médicale par le médecin de la protection civile, a encore précisé la même source. Selon les informations recueillies auprès de la même source, le groupe de jeunes qui tentait l'immigration clandestine a pris le départ depuis la côte de Chétaibi dans la wilaya d'Annaba avant d'être appréhendé par les gardes côtes de Skikda à 30 km au nord de Chétaibi.

**TOURISME :****Lancement prochain des travaux d'aménagement de la forêt «Ain Tlemcen» de Tissemsilt en zone d'expansion touristique**

Les travaux d'aménagement de la forêt «Ain Tlemcen» dans la commune de Khemisti (Tissemsilt) en zone d'expansion touristique (ZET) seront lancés prochainement, a-t-on appris samedi du directeur de wilaya du tourisme et de l'artisanat. Salah Bakel a indiqué, en marge du 5e rendez vous touristique, culturel et sportif tenu samedi dans cette forêt, que les travaux d'aménagement de cet espace boisé attrayant portent sur l'ouverture de pistes, la réalisation de canalisations d'assainissement et de projets d'investissement touristique, soulignant que cette opération permettra d'exploiter cette forêt s'étendant sur une surface globale de 14 hectares comme zone d'attrait touristique et de créer un jardin de loisirs. Cette zone boisée située à l'entrée nord de la ville de Khemisti accueillera, au premier trimestre de l'année prochaine, plusieurs projets touristiques publics et privés dont ceux de réalisation d'espaces de repos pour les familles et les visiteurs, des aires de jeux, un stade de proximité en gazon artificiel et un site de camping et d'animation touristique, a-t-il fait savoir. Par ailleurs, M. Bakel a indiqué que sa direction envisage d'introduire la forêt d'Ain Tlemcen au circuit touristique de la wilaya qui comprend d'autres sites à l'instar du parc national de cèdre de Théniet El Had et la forêt «Ain Antar» à Boukaïd. Le rendez-vous touristique, culturel et sportif, organisé au niveau de la forêt «Ain Tlemcen» à l'initiative des autorités de wilaya et la participation d'associations et d'agences de tourisme et de voyages, a été marqué par des activités dont des ateliers de lecture pour enfants avec la contribution de la bibliothèque mobile de Tissemsilt, une exposition de produits artisanaux et des compétitions de jeux d'échecs et de tennis de table.

**LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ:****Les auteurs de plusieurs vols à El-Omaria (Médéa) arrêtés**

Une bande de malfaiteurs, auteurs de plusieurs vols, perpétrés au niveau de la commune d'El-Omaria, à 40 km à l'est de Médéa, a été neutralisée récemment par les éléments de la police judiciaire (PJ), a-t-on appris hier de la Sûreté de wilaya.

La mise hors d'état de nuire de la bande de malfaiteurs est intervenue, suite à une enquête diligentée par la police judiciaire de la sûreté de daïra d'El-Omaria, après une série de plaintes pour vol déposées par des commerçants de la dite commune, a indiqué la même source, ajoutant que les premières investigations ont abouti à

l'identification et l'arrestation d'un premier suspect.

Trois autres individus, impliqués dans ces vols, ont été également appréhendés dans le sillage de cette enquête qui a permis de récupérer des objets volés, à l'intérieur du domicile de l'un des membres de cette bande, ainsi que le véhicule utilisé par ces derniers pour le transport des produits subtilisés aux commerçants.

Un cinquième suspect, identifié par les enquêteurs, est actuellement en état de fuite, a-t-on noté, précisant que deux des quatre individus arrêtés ont été mis sous mandat de dépôt et les deux autres sous contrôle.

**LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ:****Oran: un réseau spécialisé dans le vol et l'escroquerie par le biais de facebook démantelé**

Les services de la gendarmerie nationale de la wilaya d'Oran ont démantelé un réseau de sept individus qui se sont spécialisés dans le vol, l'escroquerie et l'injure, les mis en cause recouraient au réseau facebook pour attirer leurs victimes, a-t-on appris hier de ce corps de sécurité.

L'enquête a été déclenchée suite à la plainte de deux personnes originaires de Tizi-Ouzou, victime de vol et d'escroquerie. Celles-ci sont entrées en contact par le biais d'Internet avec un individu résidant

dans la commune de Hassi Bounif, qui s'est présenté comme un entrepreneur à la recherche de peintres et de menuisiers. Les victimes, ouvriers dans ces deux domaines, devaient faire chacun un apport financier de 250.000 DA pour l'achat du matériel et le lancement des travaux.

Elles se sont déplacées à Oran pour rencontrer trois individus qui leur ont subtilisé 500.000 DA et deux téléphones portables sous la menace d'armes blanches. Menottées, elles ensuite furent abandonnées dans un

endroit désert, a-t-on précisé. Les enquêteurs de la gendarmerie nationale ont réussi, au début de ce mois, à identifier les trois mis en cause qui ont reconnu les faits et divulgué l'identité de quatre autres complices, impliqués dans plusieurs affaires similaires, selon la même source. Les sept prévenus ont été déferés devant le procureur de la république près le tribunal de Gdyl qui les a placés en détention provisoire. La brigade territoriale de la GN de Hassi Bounif poursuit l'enquête sur cette affaire, a-t-on précisé.

**NÂAMA:****Un mort et deux blessés dans un accident de la route selon la protection civile**

Une personne a trouvé la mort et deux autres grièvement blessées dans un accident de la route survenu dans la nuit de samedi à dimanche à Nâama, a-t-on appris des services de la protection civile.

L'accident s'est produit sur la RN 6, au lieu-dit Mekalis, 30 km au sud du chef-lieu de wilaya, suite au dérapage et au renversement d'un véhicule causant la mort sur place d'un enfant de 11 ans et deux autres



blessés, un homme âgé de 45 ans et une femme de 38 ans.

Les victimes, membres d'une seule famille, ont été évacués au service des urgences et la morgue de l'hôpital "Kadri Mohamed" de Nâama.

Les éléments de la gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

## CHINE:

## 7 morts et deux blessés à la suite de l'accident d'un camion dans le sud-ouest

Sept personnes ont perdu la vie et deux autres blessées lorsqu'un camion s'est renversé samedi après-midi sur une autoroute dans la province chinoise du Yunnan (sud-ouest), selon les autorités locales. L'accident a eu lieu vers 15h45 sur une section d'autoroute de la ville de Wenshan.

Un camion a percuté le rail de protection délimitant la chaussée et s'est ensuite renversé sur un véhicule léger et sur une moto qui circulaient en sens inverse, tuant sept personnes, en blessant deux autres, indique le département de l'information de la ville. Le chauffeur, nommé Luo, a été placé sous contrôle policier et une enquête approfondie a été ouverte pour déterminer les causes de l'accident.

## FEUX DE FORÊT EN CALIFORNIE: PG&E accepte de verser 13,5 milliards de dollars aux victimes

Le fournisseur de services publics Pacific Gas and Electric (PG&E) a accepté de verser 13,5 milliards de dollars aux personnes touchées par plusieurs incendies récents en Californie, a annoncé la société. L'accord couvrira les réclamations résultant de certains des pires incendies qui ont frappé le nord de la Californie, dont Camp Fire en 2018, a indiqué la société dans un communiqué.

Les feux de forêt Ghost Ship de 2015 et Tubbs de 2017 sont également couverts, bien que le service public n'admette aucune faute pour l'un ou l'autre des incendies.

L'accord est une victoire pour PG&E, qui a été sévèrement critiqué pour sa réponse aux feux de forêt. Pour les victimes, l'indemnité qu'elles toucheront les aidera à reconstruire leur maison et leur vie après des mois d'incertitude, bien que beaucoup obtiendront probablement beaucoup moins que ce qu'ils avaient espéré ou dont ils avaient besoin. Le règlement, qui doit être approuvé par la Cour des faillites des États-Unis, fait suite aux accords que PG&E a annoncés avec les compagnies d'assurance et certains organismes gouvernementaux.

## INDE:

## Au moins 35 morts dans l'incendie d'une usine à Delhi

Pas moins de 35 personnes sont décédées et des dizaines d'autres ont été blessées, dans un violent incendie qui s'est déclaré hier, dans une usine à Delhi, selon les autorités locales.

Des dizaines d'ouvriers dormaient à l'intérieur de l'usine, située au quartier Anaj Mandi, lorsque l'incident s'est déclaré aux premières heures du matin, précise la même source.

«Un incendie s'est déclaré dans une bâtisse au quartier Rani Jhansi. Il faisait très sombre à l'intérieur. Il s'agit d'une usine où sont conservés des amas de sacs, de bouteilles et d'autres matériaux», a indiqué à la presse le chef adjoint du service des incendies, Sunil Choudhary.

«De nombreuses personnes étaient coincées à l'intérieur du bâtiment lorsque l'incendie s'est déclaré tôt le matin. Un appel concernant l'incendie a été reçu à 5h 22 du matin, après quoi des camions-citernes ont été immédiatement envoyés sur les lieux du drame», a-t-il dit. «Nous avons jusqu'à présent transféré 50 personnes à quatre hôpitaux de la capitale pour recevoir les soins nécessaires», a-t-il assuré, notant que plusieurs personnes ont été blessées à des degrés divers, d'autres se sont évanouies. Le feu avait été complètement éteint, tandis que les opérations de sauvetage sont toujours en cours, a affirmé la même source.

## HANDICAPÉS:

## L'ONU appelle à intensifier l'inclusion des personnes handicapées

Un haut responsable des Nations unies a lancé un appel à la communauté internationale en vue d'intensifier l'inclusion des personnes handicapées, en définissant quatre principaux domaines dans lesquels des progrès sont nécessaires.

La communauté internationale a adopté des cadres véritablement novateurs pour faire progresser les droits des personnes handicapées, mais il subsiste un écart important entre ces ambitions et le vécu quotidien de millions de personnes handicapées, a déclaré samedi à Doha la vice-secrétaire générale de l'ONU Amina Mohammed.

«Nous devons améliorer notre performance collective en matière d'inclusion des personnes handicapées», a-t-elle appelé.

Avec 181 États parties, la Convention relative aux droits des personnes handicapées est l'un des traités relatifs aux droits de l'homme les plus largement ratifiés au monde.

L'Agenda pour le développement durable de 2030 s'engage fermement à faire en sorte que les personnes handicapées ne soient pas laissées pour compte dans la quête de paix et de prospérité sur une planète saine menée par la communauté internationale, a rappelé Mme Mohammed.

Mais il subsiste un écart important entre ces mesures ambitieuses et la réalité quotidienne à laquelle est confronté le milliard de personnes handicapées dans le monde, dont environ 80 % vivent dans des pays en développement où elles sont parmi les plus marginalisées de toutes les communautés touchées par la crise.

Le nombre de personnes handicapées vivant dans la pauvreté et la faim est supérieur par rapport à celui de la population générale, elles font face à beaucoup plus d'obstacles lorsqu'elles veulent avoir accès aux soins de santé et le pourcentage de personnes handicapées qui ont un emploi est deux fois moins élevé que celui des personnes non handicapées, a constaté la vice-



secrétaire générale, ajoutant qu'elles sont également moins susceptibles de fréquenter l'école.

Dans toutes les régions, la stigmatisation à laquelle sont confrontées les personnes handicapées abonde, aggravée par un manque de compréhension de leurs droits et de la valeur de leur contribution à la société.

Mme Mohammed a souligné que la stigmatisation continue d'alimenter la discrimination systémique, les personnes handicapées se voyant refuser l'égalité d'accès à l'éducation, à la main-d'œuvre, aux soins de santé et aux opportunités de participer à la vie publique. «Cette situation est intenable. Cela va à l'encontre de notre engagement collectif envers la dignité humaine, de nos obligations en vertu du droit international et des solides arguments commerciaux en faveur de l'inclusion des personnes handicapées», a déclaré Mme Mohammed.

Définissant les principaux domaines

dans lesquels des progrès étaient nécessaires, la vice-secrétaire générale a déclaré que certains pays devaient encore redoubler d'efforts pour accroître la disponibilité de données de haute qualité, actuelles et fiables, ventilées par handicap, afin d'éclairer leurs approches de l'inclusion des handicapés.

En outre, les ressources sont essentielles et les gouvernements devraient faire de l'inclusion des personnes handicapées une priorité dans leurs budgets nationaux.

Mme Mohammed a également appelé à une meilleure accessibilité, qu'elle a soulignée comme «une condition préalable à la pleine inclusion et à la participation significative des personnes handicapées dans notre société».

Enfin, elle a exhorté à soutenir les personnes handicapées dans les situations de conflit et les situations humanitaires.

## NIGER:

## Des anciens de «Boko Haram» achèvent un programme de déradicalisation

Quelque 110 anciens du groupe terroriste "Boko Haram" ont achevé samedi, dans le sud-est du Niger, proche du Nigeria, un programme de déradicalisation et une formation professionnelle ouvrant la voie à leur réinsertion sociale, ont rapporté des médias locaux.

Placée sous très haute surveillance militaire, une cérémonie officielle marquant la fin de cette formation s'est déroulée à Goudoumaria, une localité située à près de 200 km de Diffa (la grande ville du sud-est) qui abrite le Centre des repentis depuis 2017.

Les ex-terroristes, dont 47 Nigériens, ont reçu des "certificats de sortie" les autori-

sant à quitter définitivement le centre.

Ils ont également reçu chacun des outils de travail pour monter leurs propres ateliers. Dès lundi, les repentis seront acheminés dans leur village d'origine, a assuré le ministre nigérien de l'Intérieur Mohamed Bazoum. Une quinzaine d'autres repentis quitteront le centre en janvier à l'issue de leur formation.

Au total, plus de 240 ex-éléments de Boko Haram, dont des femmes et des enfants, sont hébergés à Goudoumaria après s'être rendus aux autorités.

Ce mouvement de reddition avait débuté fin décembre 2016 avec une trentaine

d'éléments nigériens. Au cours de leur séjour, les repentis ont reçu une "formation religieuse" de six mois avec des prêches sur "la pratique de l'islam modéré".

Ils ont ensuite suivi des formations professionnelles. La plupart des femmes et les enfants du centre sont considérés comme "des victimes" des terroristes et ont été utilisés comme "indicateurs" ou "receleurs" de biens volés lors des attaques, d'après le ministre. Les femmes sont souvent enlevées pour les tâches ménagères ou pour être mariées de force.

Les enfants sont enrôlés pour porter des armes et sont appelés à devenir de "futurs combattants", a

relevé le ministère. Parallèlement aux opérations militaires, Niamey a "tendu sa main" aux éléments de Boko Haram en promettant aux repentis "une amnistie".

Les autorités de Diffa, qui espéraient accélérer le rythme de reddition, ont mis à la disposition des ex-combattants "des moyens de communication" notamment le téléphone, pour qu'ils puissent "appeler leurs camarades".

"Nous sommes prêts à leur garantir la vie sauve et à créer les conditions de leur réinsertion socio-économique", avait assuré le président nigérien Mahamadou Issoufou.

## MEXIQUE:

## Une fusillade à proximité de la résidence présidentielle à Mexico fait 4 morts, dont le tireur

Quatre personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées dans une fusillade à Mexico, la capitale du Mexique, ayant éclaté à proximité de la résidence présidentielle, selon les médias locaux. Le drame s'est produit lorsqu'un homme armé est

entré dans un immeuble situé près du Palais national afin d'uriner, et a ouvert le feu sur les résidents avec un pistolet quand ceux-ci ont tenté de l'en empêcher, d'après les médias citant des sources policières. Trois d'entre eux ont été tués par le for-

cené, qui a été ensuite abattu par les forces de l'ordre, ont déclaré les autorités. Le président Andres Manuel Lopez Obrador n'était pas présent dans la résidence présidentielle lorsque la fusillade a eu lieu.

## FRANCE/RÉFORME DES RETRAITES ET «GILETS JAUNES» : Plusieurs milliers de personnes et des manifestations tendues

Plusieurs milliers de personnes ont de nouveau battu le pavé samedi en France contre la réforme des retraites à l'appel du syndicat CGT, avec des manifestations parfois tendues dans plusieurs villes et des incidents à Paris pour l'acte 56 des "gilets jaunes".

Si la plupart des manifestations se sont déroulées dans le calme des heures parfois violentes ont marqué ce premier samedi de mobilisation après celle massive du 5 décembre qui a réuni au moins 800.000 personnes. A Nantes, où défilait 2.800 personnes la manifestation a dégénéré quand des manifestants ont attaqué la préfecture, en jetant bouteilles, pavés, mais aussi fusées, les forces de l'ordre ripostant par des tirs de lacrymogène. Le cortège nautais avait été infiltré par "500 radicaux de l'ultra-gauche et des blacks blocks", selon la préfecture. Des manifestants ont bloqué une rue du centre, volé des parois sur une terrasse, des planches de bois et des chaises, qu'ils ont lancés sur les CRS. Des vitrines ont été dégraderées et du mobilier urbain saccagé.

Ambiance tendue aussi à Lyon, où 500 personnes ont défilé selon la police, lors d'une manifestation au tracé erratique, marquée par des jets de projectiles contre les forces de l'ordre, entraînant des tirs de lacrymogène. A Paris, la manifestation a réuni environ un millier de "gilets jaunes".

Des incidents entre manifestants et policiers ont perturbé le cortège qui voulait dévier de l'itinéraire déclaré en préfecture pour cet acte 56. Un groupe de manifestants a tenté de forcer un barrage des forces de l'ordre, qui les ont repoussés avec leurs boucliers et des grenades lacrymogènes. A Toulouse, une manifestation a réuni plusieurs centaines de personnes, "gilets jaunes", anti-capi-



talistes ou encore anti-réforme des retraites. A plusieurs reprises, les forces de l'ordre ont fait usage de lacrymogènes, notamment dans la grande artère commerçante et piétonne, provoquant quelques mouvements de panique.

A Strasbourg, quelques heurts ont éclaté dans l'après-midi entre des "gilets jaunes" et les forces de l'ordre qui ont "fait usage de gaz lacrymogènes", a indiqué la préfecture.

Des gilets jaunes avaient lancé sur Facebook un appel "à une manifestation régionale", auquel environ 280 personnes avaient répondu.

A Marseille, ils étaient 1.800 personnes, selon la préfecture de police. Derrière la banderole de tête, le cortège a défilé de la gare Saint-Charles, avec les "gilets jaunes" vers le centre

au son de chants révolutionnaires.

A Montpellier, quelque 500 "gilets jaunes" s'étaient rassemblés dans l'après-midi. Un groupe de quelques dizaines de personnes a pénétré dans le centre commercial "Le Polygone" et des vitres ont été brisées, selon la préfecture de l'Hérault. Le groupe a été maîtrisé par des vigiles et les forces de l'ordre. Trois personnes ont été interpellées et un policier blessé, selon la préfecture. A Bordeaux, une manifestation "contre la précarité et le chômage" a aussi rassemblé, 1.100 personnes dont 250 "gilets jaunes", selon la préfecture de Gironde.

Ils étaient également 1.200 personnes à Caen, 800 au Havre, 600 à Rouen et 400 à Loriant.

Une nouvelle journée d'action est prévue mardi.

## INCENDIES EN AUSTRALIE: Un nuage toxique enveloppe la capitale

Un nuage toxique de fumée a atteint d'ici la capitale australienne, Canberra, alors que les pompiers luttent contre plus de 140 feux de brousse qui pourraient être alimentés en début de semaine par une forte vague de chaleur.

L'est de l'Australie connaît depuis trois mois des incendies particulièrement dévastateurs, conséquence, selon des scientifiques, d'une sécheresse prolongée et du réchauffement climatique.

A leur réveil dimanche matin, les habitants de Canberra (sud-est) ont constaté qu'un brouillard toxique lié aux incendies a envahi la capitale.

Sydney a récemment connu, durant plusieurs semaines, un tel phénomène.

Les autorités ont indiqué que des conditions météorologiques favorables leur ont permis de maîtriser divers incendies avant le retour annoncé pour mardi de forts vents et de températures élevées.

Parmi ces feux, un «méga incendie» qui brûle à travers 250.000 hectares, à moins d'une heure de route Sydney, la plus grande ville australienne, sur laquelle des cendres sont parfois tombées.

«Aujourd'hui, les équipes (de lutte contre les incendies) feront tout ce qu'elles peuvent pour consolider et renforcer les lignes de confinement», a indiqué Greg Allan, porte-parole des pompiers en charge des incendies dans les zones rurales de Nouvelles-Galles du Sud.

Les services météorologiques de cet Etat ont averti que ces incendies sont «dans certains cas tout simplement trop importants pour être éteints en ce moment».

Près d'une cinquantaine de renforts venus des Etats-Unis et du Canada ont été envoyés par avion au cours des derniers jours.

Dans l'Etat voisin du Queensland, où les conditions météorologiques offraient un léger répit, l'accent a été mis sur la gestion de la fatigue chez les pompiers envoyés en première ligne.

Plus de 700 maisons ont été détruites et six personnes sont mortes depuis septembre quand la crise a commencé. Le bilan est moins élevé que l'année la plus meurtrière, 2009, quand près de 200 personnes avaient péri. Mais l'ampleur des zones dévastées cette année est sans commune mesure avec les années précédentes.

On estime à deux millions le nombre d'hectares qui sont partis en fumée, soit l'équivalent de la moitié de la superficie de la Suisse.

## THAÏLANDE: Bangkok chute dans le classement des meilleures villes pour les expatriés

La capitale thaïlandaise Bangkok a enregistré une forte chute dans le classement des meilleures villes pour les expatriés en 2019, en dégringolant à la 20ème position, alors qu'elle occupait le 5ème rang en 2018. Chère, polluée, congestionnée et avec des procédures des plus lourdes pour le visa et le Work permit (permis de travail), Bangkok a énormément perdu de son attrait pour les expatriés, alors que d'autres métropoles concurrentes de la région, comme Kuala Lumpur et Hô Chi Minh-Ville, gagnent en popularité et se hissent en tête du clas-

sement 2019. La pollution en grande partie due aux 10 millions de véhicules qui circulent quotidiennement à Bangkok, le renchérissement galopant du coût de la vie, la forte appréciation du baht face aux principales devises, ont précipité la chute de la capitale thaïlandaise qui perd 15 places dans le classement de cette année. La réglementation des visas et la quantité de papiers nécessaires pour obtenir un permis de travail rendent très difficile le séjour des expatriés pendant une longue période, déplorent les expatriés. Bangkok autrefois habituée

des podiums, fait maintenant face à une concurrence féroce en Asie, avec Taipei, Kuala Lumpur et Hô Chi Minh City prenant la tête du classement. Taipei parvient à défendre sa première place acquise en 2018, alors que Kuala Lumpur (Malaisie) arrive en deuxième position, suivie de Hô Chi Minh-Ville, qui se classe première selon l'indice «finances et logement».

Après Singapour (4ème position) et Montréal (5ème position), les villes européennes constituent le reste du top 10. Avec sa deuxième place en 2019,

Kuala Lumpur se classe enfin dans le top 3 mondial après avoir régulièrement figuré parmi les 10 premières villes au cours des dernières années.

Les expatriés classent Kuala Lumpur comme la ville où il est le plus facile de s'installer, ainsi que comme l'une des meilleures villes du monde en matière de finances et de logement.

Après une 4ème place sur 72 villes en 2018, Hô Chi Minh-Ville parvient à améliorer encore son résultat pour se classer 3ème dans une liste de 82 villes en 2019.

## ANGLETERRE /LUTTE CONTRE LE RACISME DANS LES STADES Un homme soupçonné de geste raciste lors du derby de Manchester arrêté

Un homme de 41 ans soupçonné de gestes racistes au cours du derby samedi à Manchester a été arrêté et placé en garde à vue, a annoncé hier la police de la ville.

Cette arrestation intervient alors qu'une vidéo semblant montrer un supporter effectuer des gestes racistes a circulé sur les réseaux sociaux lors du match de football remporté 2-1 par Manchester United contre Manchester City.

"Aucune forme de racisme n'a sa place dans le football ou dans notre société et j'espère que cette arrestation

montre que nous prenons cette question extrêmement au sérieux", a déclaré dans un communiqué un responsable de la police de Manchester, Chris Hill, soulignant que la police continuera à travailler avec les deux clubs sur cette affaire.

Dans un communiqué samedi soir, le club de Manchester City a indiqué qu'il collaborait avec la police pour identifier le supporter filmé, et enquêtait également sur des jets d'objets sur la pelouse, notamment des bouteilles d'eau.

Certains ont semblé toucher le

milieu de terrain de United, Fred, alors qu'il allait tirer un corner en seconde période. "J'espère que ce sera résolu et que ça n'arrivera plus jamais. Je fais confiance au club et à la police pour prendre la bonne décision", a commenté l'entraîneur des "Cityzens", Josep Guardiola, après le match. Manchester City revendique, comme presque tous les clubs anglais, "une politique de tolérance zéro en ce qui concerne toute forme d'intolérance, et quiconque sera condamné pour des insultes racistes sera banni à vie du club".

## USA : Des milliers de personnes dorment à l'extérieur à travers le monde en soutien aux sans-abri

Des milliers de personnes ont accepté de dormir à l'extérieur dans la nuit de samedi à dimanche dans au moins 50 villes, dont New York, Londres et New Delhi, pour sensibiliser au problème des sans-abri et au besoin d'argent pour le combattre.

Cette initiative mondiale, intitulée World's Big Sleep Out, est le fruit d'une idée de Josh Littlejohn, propriétaire d'une chaîne de sandwicheries écossaises et défenseur de la création d'emplois, d'abris et de logements pour les personnes qui en ont besoin.

Comme beaucoup de personnes qui participent à des marches ou des courses de charité, les participants à l'événement de M. Littlejohn ont recueilli des promesses de dons de sympathisants.

A New York, environ 900 personnes se sont engagées à passer la nuit dans des sacs de couchage à Times Square. L'acteur Will Smith a prévu de lire une histoire à la foule, et l'acteur Brian Cox devrait prononcer une allocution à cette occasion. Cette initiative, a souligné M. Littlejohn, «n'est pas une façon d'émuler ce qu'est d'être réellement sans-abri». Mais, a-t-il ajouté, ceux qui passent la nuit à l'extérieur «partiront sans aucun doute avec une perspective différente et un sentiment accru de compassion». On estime à 3.900 le nombre de sans-abri vivants dans les rues de New York.

M. Littlejohn a fixé un objectif de collecte de fonds de 50 millions de dollars pour son événement.

La moitié de l'argent ira à des groupes à but non lucratif qui s'occupent des sans-abri dans les communautés d'où proviennent les dons, comme la Coalition for the Homeless à New York.

L'autre moitié doit aller à des organisations caritatives du monde entier comme l'UNICEF qui aident les personnes déplacées non seulement par l'extrême pauvreté, mais aussi par les conflits armés et les catastrophes naturelles.

# L'ÂGE ÉPIGÉNÉTIQUE, UN FACTEUR DE RISQUE DU CANCER

Etudier l'âge épigénétique et le comparer à l'âge biologique pourrait permettre une détection précoce des cancers.

L'âge épigénétique serait un facteur de risque de développer un cancer, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *EbioMedicine*. Calculé selon une équation mathématique de mesure de 71 marqueurs de l'ADN à partir d'un échantillon de sang, il indique notre âge biologique. S'il diffère de 2 ans de notre âge chronologique, il prédit un risque de cancer.

## Une détection précoce du cancer

Les chercheurs de la Northwestern University (Etats-Unis) ont analysé 834 échantillons de sang, prélevés entre 1999 et 2013, chez 442 individus non traités pour un cancer au début de l'étude.

Les conclusions de l'étude ont montré que pour chaque augmentation d'écart d'un an entre l'âge chronologique et épigénétique, le risque de cancer à 5 ans augmente de 6%, celui de cancer à 3 ans, augmente quant à lui de 17%.

Les scientifiques ont aussi constaté que les participants qui développent un cancer ont un âge épigénétique d'environ 6 mois de plus que leur âge chronologique. Les patients qui mourront de cette maladie ont un écart d'âge d'environ 2,2 ans de plus.

«Plus la différence entre les deux âges, épigénétique et chronologique, est importante, plus le risque de mourir d'un cancer est élevé», résume l'auteur principal de l'étude, le Dr Lifang Hou, chef du service d'épidémiologie du cancer et de médecine préventive à la Northwestern Feinberg School of Medicine.

Cette découverte pourrait permettre une détection précoce du cancer. Comme l'alimentation et les facteurs environnementaux (pollution, stress) modifient nos gènes, il serait nécessaire de prendre soin de son ADN avec une alimentation équilibrée variée riche en nutriments, minéraux et vitamines.



## CANCER : LES EXCELLENTS RÉSULTATS D'UN ESSAI CLINIQUE D'IMMUNOTHÉRAPIE

Des chercheurs en oncologie viennent d'annoncer un succès de 80 à 93% pour une technique d'immunothérapie contre le cancer du sang. C'est un essai clinique qui promet de faire du bruit contre le cancer. La recherche conduite par le docteur Stanley Riddell, oncologue au centre de recherche sur le cancer Fred Hutchinson (Seattle, Etats-Unis) en immunothérapie donne en effet d'excellents résultats, selon l'annonce faite par son équipe lors du congrès annuel de l'American Association for the Advancement of Science (AAAS).

L'immunothérapie consiste à stimuler certaines cellules du système immunitaire, les lymphocytes T, pour qu'elles se retournent contre les cellules cancéreuses



et les détruisent spécifiquement. L'équipe du docteur Riddell a initié en 2013 un essai d'immunothérapie sur 29 patients atteints d'un cancer du sang de type leucémie aiguë lymphoblastique à un stade avancé. A l'heure actuelle, 27 de ces patients (soit 93%) sont en rémission, c'est-à-dire qu'ils ne présentent plus aucune trace de cellule cancéreuse dans leur moelle osseuse. Chez des patients atteints d'un autre type de cancer du sang, le succès annoncé par les chercheurs est de 80%. Ces résultats font de l'immunothérapie "un pilier de la thérapie anti-cancer" a déclaré le docteur Riddell pendant l'annonce des résultats, dimanche 14 février, à Washington. Avant de nuancer ses propos : "tout comme la

chimiothérapie et la radiothérapie, l'immunothérapie ne peut pas marcher à tous les coups. Certains patients auront besoin d'autres traitements" rapporte le Centre de recherche Fred Hutchinson dans un communiqué.

L'équipe de chercheurs continue de travailler sur cette méthode, pour la rendre encore plus efficace et pour réduire les effets secondaires tels que les symptômes neurologiques, la fièvre et les variations de pression artérielle. A terme, les scientifiques souhaitent étendre cette méthode en utilisant un autre type de cellules immunitaires, les lymphocytes B, pour combattre les cancers du sein et du poumon.

## CÔLON, SEIN, PROSTATE : ON SURVIT PLUS À CES TROIS CANCERS

La survie à 5 ans des patients atteints des trois tumeurs solides les plus fréquentes - prostate, sein et côlon - s'est améliorée grâce aux progrès de la prise en charge et aux diagnostics plus précoces.

L'Institut de veille sanitaire (InVS) et l'Institut national du cancer (INCa) viennent de publier le troisième rapport sur la survie des personnes adultes atteintes de cancer en France métropolitaine. Cette étude, menée sur la période 1989-2013, porte sur 53 cancers.

Les tendances observées sont considérées comme "encourageantes" par les auteurs car la survie à moyen terme des patients atteints des trois tumeurs solides les plus fréquentes s'est améliorée : cancer de la prostate : +22 points avec 94% de survie ; cancer du côlon-rectum : +9 points avec 63% de survie ; cancer du sein : +7 points avec 87% de survie.

"L'amélioration de la survie au cancer de la prostate résulte d'une conjonction de différents facteurs : les pra-

tiques diagnostiques, les progrès thérapeutiques et une prise en charge plus efficace car plus précoce. Celle du cancer du côlon s'explique essentiellement par une diminution de la mortalité opératoire et des progrès dans les prises en charge.

Enfin, l'augmentation de la survie du cancer du sein est attribuée aux progrès thérapeutiques majeurs réalisés au début des années 2000, et à une augmentation de la proportion des cancers découverts à un stade précoce en lien avec le développement des pratiques de dépistage" soulignent les auteurs de cette étude, disponible en ligne.

Le fait que les tumeurs du sein se situent parmi les cancers de bon pronostic ne doit pas masquer le fait qu'en raison de sa fréquence, il reste la première cause de décès par cancer chez la femme. La seconde étant désormais le cancer du poumon. Même si le taux de survie pour ce cancer s'améliore (+4 points) il reste de très mauvais pronostic avec seulement

17% de taux de survie. "A l'heure actuelle, la meilleure arme pour lutter contre la mortalité liée à ce cancer est la lutte contre le tabagisme. Il en est de même pour les autres cancers liés à des comportements à risque, associés au tabac et à l'alcool comme les cancers des voies aérodigestives et certains cancers digestifs, ce qui rend indispensable la poursuite d'actions de prévention" insistent les auteurs. Un second tome du rapport fait le point sur le taux de survie des hémopathies malignes. Les trois plus fréquentes voient leur taux de survie s'améliorer : lymphome diffus à grandes cellules B : +18 points, avec 60% de survie ; myélome multiple et plasmocytome : +11 points avec 54% de survie et leucémie lympho chronique : +8 points avec 85% de survie.

"L'amélioration de la survie de la LLC/lymphome lymphocytaire est probablement liée à une meilleure compréhension de la maladie avec notamment une meilleure identification



des facteurs pronostiques, mais aussi à des modifications de la prise en charge. Et l'augmentation marquée de la survie du lymphome diffus à grandes cellules B dans toutes les catégories d'âge est en grande partie liée à l'introduction de traitements innovants (anticorps monoclonaux) au niveau de certaines polychimiothérapies" ajoutent les auteurs.

## Avoir un enfant à 40 ans augmente les risques cardiovasculaires plus tard



Une étude américaine suggère qu'avoir un bébé à 40 ans ou plus augmente le risque de crise cardiaque, d'accident vasculaire cérébral ou de décès d'origine cardiovasculaire plus tard dans la vie.

Nous savions déjà qu'avoir un bébé à 40 ans ou plus comporte des risques pour la future maman et son bébé au cours de la grossesse. Désormais nous savons que les risques pour la santé existent également plus tard » a déclaré le Dr Adnan Qureshi, directeur du Centre de l'accident vasculaire cérébral de St Cloud (Etats-Unis) lors d'une conférence au Congrès international de l'AVC qui se tient actuellement à Los Angeles et relayée par le site MNT.

Le Dr Qureshi et son équipe ont analysé les dossiers médicaux de 72 221 femmes âgées de 5 à 79 ans, parmi lesquelles 3306 sont tombées enceintes après 40 ans. Comparées aux femmes qui ont mené une grossesse plus tôt, elles avaient un risque d'AVC ischémique supérieur de 1,4% et un risque hémorragique accru de 0,5. L'AVC ischémique - lorsque le flux sanguin vers le cerveau est bloqué - est la forme la plus courante d'AVC, ce qui représente environ 87% de tous les cas. Les AVC hémorragiques représentent les 13% restants et se produisent lorsqu'il y a rupture d'un vaisseau sanguin dans le cerveau.

Selon le spécialiste, les femmes qui mènent une grossesse tardive devraient connaître ce risque afin de prendre des mesures pour améliorer leur santé cardiovasculaire plus tard.

# BIEN-ÊTRE : S'ÉTIRER FAIT VRAIMENT DU BIEN!

Au réveil ou au cours de la journée, s'étirer est un moyen tout simple de chasser les contractures et d'apaiser son mental. D'autant que quelques secondes suffisent pour en profiter pleinement.

## Évacuer les tensions musculaires

À l'image des animaux, l'homme s'étire pour décompresser son corps et évacuer les tensions. Un geste simple et relaxant ! Pourtant, peu d'entre nous s'y adonnent au quotidien. En fait, c'est une habitude à prendre. « Les étirements aident à évacuer les tensions musculaires ou articulaires avant qu'elles ne s'installent durablement », souligne Dorothee Drouffe, coach en stretching et Pilates.

## Le bâillement est un étirement. Et bâiller détend !

Lorsqu'on s'étire, la température du corps augmente progressivement d'un degré et, par une action mécanique, la contraction-décontraction des muscles va modifier la pression des capillaires sanguins et améliorer

la circulation sanguine, et par là même chasser les toxines. Une envie de bâiller vous saisit ? Surtout, ne vous retenez pas : le bâillement participe à l'étirement et part de la mâchoire pour se prolonger au moins jusqu'au diaphragme. Associé à une longue respiration, il vous entraîne vers une relaxation profonde. Piffouu...

## C'est un réflexe parfait pour faire redémarrer la « machine »

À l'instar de quel moment de la journée, s'étirer déveille ou « réveille » le corps en douceur. Et



pas besoin d'y ajouter une séance de stretching : quelques minutes suffisent pour se délester ! Au saut du lit ou en journée, lorsqu'on s'étire de tout son corps, les muscles postérieurs (à l'arrière du corps) se contractent, tandis que les muscles antérieurs (à l'avant) s'allongent, précise Xavier Dufour, kiné et ostéopathe. Par cette contraction-décontraction, l'organisme se remet en marche. On active ainsi le système neuro-végétatif, en particulier le sympathique, qui met le corps en alerte et le prépare à l'action. »

Après une nuit de sommeil, les muscles sont refroidis et engourdis. « S'étirer aide alors à se redresser et à lutter contre l'effet de pesanteur », ajoute Xavier Dufour.

## Le corps devient plus fort face aux assauts du stress

Un corps que l'on étire souvent se délie et se déploie avec fluidité. Il est aussi plus armé pour faire face au stress, et ce pour une raison simple : « chaque mouvement sollicite en même temps deux muscles antagonistes, c'est-à-dire opposés : l'un se contracte tandis que l'autre se détend », explique Dorothee Drouffe. Mais quand on est stressé, les deux se crispent, ce qui

bloque la mobilité articulaire et occasionne des douleurs. »

## Chevilles et ses pieds : comment les assouplir

Pourtant, il est important d'entretenir leur souplesse en les étirant en douceur afin d'améliorer leur mobilité et ainsi éviter les contractures musculaires et articulaires et prévenir l'arthrose.

Position de départ : assise, pieds nus, poser la cheville droite sur la jambe gauche.

### - En flexion :

Placer le talon droit dans la paume de la main gauche et attraper les orteils avec la main droite. À l'expiration, pousser légèrement le talon avec la main gauche vers l'extérieur et pousser sur les orteils vers soi jusqu'à sentir un étirement à l'arrière de la cheville, le long de la plante du pied et dans les orteils.

### - En extension :

Poser les doigts de la main gauche sur les orteils du pied droit et pousser doucement les orteils vers soi jusqu'à sentir un étirement dans les orteils, sur le dessus du pied et dans l'avant de la cheville. Pour aller plus loin, s'asseoir lentement sur les talons (dessus des pieds au sol) et tirer doucement les orteils avec les doigts en direction des fesses.

Maintenir chaque étirement 10 secondes puis augmenter au fur et à mesure à 15, puis 20 secondes, pour chaque pied. Essayer d'approfondir un peu plus l'étirement à chaque expiration.

## Comment soulager ses cuisses après une séance un peu intense ?

En s'étirant quelques minutes immédiatement après la séance. Une fois que le corps est refroidi, on prend une douche bien chaude pour commencer, puis tiède. On termine par un jet d'eau froide qu'on fait partir des chevilles jusqu'aux hanches pendant au moins 1 minute pour chaque jambe. Après la douche, on applique une huile à l'arnica et on se fait un petit massage comme suit :

- Assise au sol, flectir une jambe.
- Encercler le genou avec les mains et exercer des pressions glissées assez fermes le long de la cuisse en partant du genou et en remontant jusqu'à la hanche. Pour redescendre, laisser les doigts glisser sur la peau en commençant 10 fois pour chaque jambe.
- Puis effectuer quelques pétrissages avec les mains en pinçant la peau entre le pouce et les doigts, en partant du genou et en remontant jusqu'à la hanche. Commencer par la face interne des cuisses, puis le devant, la face externe et l'arrière. Recommencer 10 fois pour chaque jambe.
- Enfiler un vêtement pour garder les jambes au chaud et si cela est possible, maintenir les gambettes en position allongée une dizaine de minutes ou plus.



## AFRIQUE CENTRALE: La situation politique et sécuritaire demeure préoccupante, alerte l'ONU

Le chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), François Louncény Fall, a prévenu le Conseil de sécurité de l'ONU que cette région continue de faire face à des défis sécuritaires, humanitaires, socioéconomiques et en matière de droits humains, auxquels s'ajoutent les problèmes de sécurité liés au changement climatique.

«De façon générale, la situation politique et sécuritaire en Afrique centrale demeure préoccupante», a expliqué M. Louncény Fall devant les membres du Conseil. Il a toutefois salué les succès enregistrés au cours de l'année écoulée en matière de réformes structurelles et de consolidation et construction de la paix.

A ce titre, il a cité la finalisation de tous les documents et instruments majeures de la réforme de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), l'adoption du Plan d'action régional pour la mise en œuvre de la résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité, et la création d'un réseau régional de la société civile, COPAC.

L'envoyé de l'ONU dans la région a noté que dans les prochains 18 mois, la plupart des Etats de cette région vont organiser de nouvelles élections.

«Dans ce contexte, les efforts de promotion du dialogue national et d'une meilleure participation des femmes et des jeunes dans la gouvernance et la consolidation de la paix se poursuivent», a-t-il dit.

François Louncény Fall a souligné que le terrorisme représentait toujours une menace à la stabilité de l'Afrique centrale, en particulier dans le bassin du lac Tchad où Boko Haram reste actif.

S'agissant du changement climatique, il a noté que celui-ci avait souvent des implications directes sur la paix et la sécurité.

Plusieurs pays de l'Afrique centrale font face à de graves catastrophes naturelles liées au changement climatique, comme par exemple la République du Congo qui est confrontée à de sérieuses inondations qui affectent environ 50.000 personnes.

Concernant le Cameroun, l'envoyé de l'ONU a noté que le gouvernement avait organisé un dialogue national du 30 septembre au 4 octobre, qui s'est achevé avec une série de recommandations destinées à répondre à la crise dans les régions anglophones. Il s'est toutefois dit «préoccupé par le niveau de violence qui continue de menacer la vie des Camerounais».

Selon lui, une mise en œuvre rapide des recommandations du dialogue «constituera un pas supplémentaire vers une solution durable à la crise».

En outre, la tenue d'élections apaisées, inclusives et crédibles en 2020 «sera un test capital pour la démocratie dans le pays».

François Louncény Fall a par ailleurs noté qu'au Tchad, la situation sécuritaire dans les trois provinces qui ont une frontière commune avec la Libye et le Soudan et sont en état d'urgence représente toujours un risque pour la consolidation d'une paix durable.

Quant à la République du Congo, il a estimé qu'il fallait poursuivre les efforts visant à créer un environnement politique favorable à la tenue de l'élection présidentielle en 2021.

Il a appelé les autorités nationales et toutes les autres parties prenantes à unir leurs efforts afin de contribuer à la tenue d'un dialogue véritablement inclusif et constructif, «ce qui créera un environnement favorable à la consolidation de la paix et les conditions propices à la tenue d'une élection présidentielle apaisée, inclusive et crédible».

## SAHARA OCCIDENTAL: La Codesa condamne les violations marocaines des droits fondamentaux du peuple sahraoui

L'Association des défenseurs des droits de l'Homme des Sahraouis (Codesa) a dénoncé les violations continues par l'occupant marocain des droits fondamentaux du peuple sahraoui, en particulier le droit à l'autodétermination et à l'indépendance.

Dans un rapport sur l'état des droits de l'Homme au Sahara occidental occupé, la Codesa a abordé les violations commises par le Maroc au cours du mois de novembre 2019 dans le domaine des droits de l'Homme à l'égard des civils sahraouis dans les villes du Sahara occidental, où les services militaires et civils marocains continuent de confisquer les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels dans un déni flagrant du droit international, du droit humanitaire et des droits de l'Homme. Des cas de violation ont été soulevés par de nombreuses organisations internationales de défense des droits de l'Homme et un ensemble de résolutions des Nations Unies relatives à la question du Sahara occidental face aux atteintes aux droits fondamentaux dans les territoires occupés.

De nombreuses instances parlementaires, qui ont également évoqué ces violences, ont appelé le Royaume du Maroc à respecter les droits de l'Homme, à renoncer à confisquer le droit à l'expression, le droit à manifester pacifiquement et demandé la libération des prisonniers politiques sahraouis, ce à quoi Rabat n'a pas daigné répondre jusqu'à présent. Malgré la sourde oreille du Maroc, ajoute la Codesa, «un groupe de pays de l'Union européenne continue de soutenir l'occupant marocain en continuant d'exproprier le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination de manière pure et simple sur la base d'une politique conspiratrice visant principalement à exploiter les ressources naturelles, minérales et halieutiques du Sahara occidental, notamment par la France et l'Espagne».

### Détention politique et procès inéquitables contre des civils sahraouis

La Codesa a indiqué dans le rapport que les tribunaux marocains ont de nouveau poursuivi les civils sahraouis, qui ont fait l'objet d'arrestations arbitraires et de procès injustes. Un total de 27 ans et 06 mois de prison et des amendes de plus de 300 000 dirhams marocains, a été prononcé contre des prisonniers politiques sahraouis qui ont été soumis à des décisions cruelles et injustes, notamment la militante Mahfouda Bamba Lekir.

Le Maroc a continué de confisquer le droit des civils sahraouis à exprimer et manifester pacifiquement dans les villes du Sahara occidental, assiégeant de nombreux sites et lieux avec divers appareils répressifs et empêchant les manifestants sahraouis de les atteindre, en utilisant divers outils et moyens avec des pratiques dégradantes de la dignité humaine, a-t-on dénoncé dans le rapport. Dans une lettre adressée au Représentant permanent des Etats-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies, et au président du Conseil de sécurité, le Représentant du Front Polisario à l'ONU, Sidi Mohamed Omar, a rappelé que le Secrétaire gé-



traires et de procès injustes. Un total de 27 ans et 06 mois de prison et des amendes de plus de 300 000 dirhams marocains, a été prononcé contre des prisonniers politiques sahraouis qui ont été soumis à des décisions cruelles et injustes, notamment la militante Mahfouda Bamba Lekir.

Le Maroc a continué de confisquer le droit des civils sahraouis à exprimer et manifester pacifiquement dans les villes du Sahara occidental, assiégeant de nombreux sites et lieux avec divers appareils répressifs et empêchant les manifestants sahraouis de les atteindre, en utilisant divers outils et moyens avec des pratiques dégradantes de la dignité humaine, a-t-on dénoncé dans le rapport. Dans une lettre adressée au Représentant permanent des Etats-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies, et au président du Conseil de sécurité, le Représentant du Front Polisario à l'ONU, Sidi Mohamed Omar, a rappelé que le Secrétaire gé-

ral a insisté à plusieurs reprises sur le fait qu'une surveillance impartiale, globale et soutenue de la situation des droits de l'Homme était nécessaire pour garantir la protection de toutes les personnes au Sahara occidental.

«Il est donc impératif que le Conseil de sécurité exerce la pression nécessaire sur le Maroc pour que les observateurs des droits de l'Homme et les observateurs internationaux des Nations Unies obtiennent un accès complet, sans entrave et continu au Sahara occidental occupé, et qu'ils puissent faire rapport librement et ouvertement sur les droits de l'Homme dans le territoire», a-t-il insisté.

«Les Nations Unies ont la responsabilité juridique et morale de déployer tous les efforts possibles pour assurer la protection des droits de l'Homme dans le Sahara occidental occupé en attendant la décolonisation du territoire conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU», a plaidé M. Sidi Omar.

## La Fondation RF-Kennedy félicite Aminatou Haidar pour son prix Nobel alternatif

La Fondation américaine RF-Kennedy pour les droits de l'Homme, a félicité dimanche, Aminatou Haidar, pour le prestigieux prix «Right Livelihood 2019» (Nobel Alternatif) qu'elle a reçu mercredi à Stockholm, tout en appelant au respect des droits de l'Homme au Sahara occidental occupé.

La militante sahraouie des droits de l'Homme, Aminatou Haidar a reçu le «Prix Nobel alternatif», mercredi dernier à Stockholm, lors d'une cérémonie officielle à laquelle ont assisté plus de 1200 militants du monde entier.

Dans une déclaration publiée sur son site Internet, la RF Kennedy Foundation a rappelé que le prix avait été décerné à Aminatou «en reconnaissance de son action infatigable et non violente pour la justice et l'autodétermination du peuple du Sahara occidental».

Mme Haidar a partagé ce prix avec trois autres activistes : la militante écologiste suédoise, Greta Thunberg,



l'avocate chinoise Guo Jianmei et le leader indigène brésilien Davi Kopenawa.

«Bien qu'elle ait été soumise à la torture, à des détentions arbitraires et à des attaques et menaces constantes à son encontre, Haidar est restée attachée à un activisme pacifique pour lutter courageusement pour la liberté d'expression, d'association et d'autodétermination de tous les Sahraouis occidentaux», indique le communiqué. Pour cette raison, le texte rappelle que

«Robert F. Kennedy Human Rights a également honoré Aminatou avec son prix des droits de l'Homme 2008, qui reconnaît ceux qui résistent à l'oppression». La directrice juridique de cette organisation américaine, Mme Marselha Gonçalves Margerin, avait souligné avoir décerné ce prix à Aminatou Haidar, parmi les 120 candidats du monde entier, «pour faire connaître la cause sahraouie aux Etats-Unis». A son actif, on retient également le «prix spécial de Castellfelds»

2008 (Barcelone), et toujours en Espagne, le prix «Juan Maria Banderas» obtenu en mai 2006, tout comme celui du «Club des 25».

La même année, Aminatou Haidar, souvent appelée la Gandhi sahraouie en référence à l'apôtre de la résistance pacifique indienne contre l'occupation britannique, recevait le prix «Freedom awards 2006», décerné par la fondation américaine «Defense forum foundation». Mme Haidar a déjà obtenu plusieurs autres distinctions dont le prix «Silver Rose 2007», décerné chaque année par l'organisation internationale «Solidar» pour récompenser les actions exceptionnelles d'individus et d'organisations qui se battent pour la justice sociale. Enfin, la Fondation «appelle le Maroc à veiller à ce que tous les Sahraouis puissent exercer leurs droits librement et en toute sécurité sans crainte de harcèlement, de menaces ou de représailles».

## IRAN: Rohani présente au Parlement un budget de «résistance» contre les sanctions américaines

Le président iranien Hassan Rohani a présenté hier au Parlement ce qu'il a appelé un "budget de résistance" face aux sanctions asphyxiantes imposées par les Etats-Unis.

"L'année prochaine, comme l'année en cours, notre budget sera un budget de résistance et de persévérance contre les sanctions", a-t-il dit dans des déclarations diffusées par la radio d'Etat iranien.

"Ce budget annonce au monde que malgré les sanctions nous serons en mesure de gérer le pays, particulièrement dans le domaine du pétrole", a ajouté M. Rohani dont le pays est membre de l'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole).

Le budget pour l'exercice commençant fin mars 2020 a été annoncé quelques semaines après une forte augmentation du prix des carburants qui avait déclenché mi-novembre en Iran des manifestations de protestation marquées par des violences meurtrières.

M. Rohani avait justifié cette hausse en expliquant que l'Etat n'avait pas d'autre solution pour aider mieux les "familles à revenu moyen et bas qui souffrent de la situation économique créée par



les sanctions" américaines. Dans son discours devant le Parlement dimanche, M. Rohani a annoncé une augmentation de 15% des salaires du secteur public.

Le retrait unilatéral des Etats-Unis en 2018 de l'accord international sur le nucléaire iranien

conclu en 2015, et le rétablissement dans la foulée de lourdes sanctions américaines contre Téhéran ont plongé l'économie iranienne dans une violente récession. Le Fonds monétaire international estime que le PIB de l'Iran devrait chuter de 9,5% cette année.

## Trump remercie l'Iran après un échange de prisonniers américain et iranien

Le président américain Donald Trump a remercié samedi l'Iran pour une "négociation très juste" après un échange de prisonniers entre les deux pays, organisé en Suisse.

Un Américain emprisonné en Iran, Xiyue Wang, et un Iranien détenu aux Etats-Unis, Massoud Soleimani, ont été libérés samedi. "Merci à l'Iran pour une négociation très juste.

Vous voyez, nous pouvons parvenir à un accord ensemble", a réagi Donald Trump sur Twitter. "Ravi que le professeur Massoud Soleimani et M. Xiyue Wang retrouvent leurs familles bientôt", a écrit plus tôt sur Twitter le chef de la diplomatie iranienne Mohammad Javad Zarif.

Ce dernier a adressé "un grand merci à tous ceux impliqués, particu-



lièrement au gouvernement suisse", qui représente les intérêts américains à Téhéran en l'absence de relations diplomatiques entre les deux pays depuis 1980.

Xiyue Wang se trouve en Allemagne pour des examens de santé.

Il y restera pour un "bref séjour", a indiqué un haut responsable de l'administration améri-

caine. Il est "de très, très bonne humeur" et en apparence bonne santé.

"La Suisse confirme son rôle dans le geste humanitaire qui a eu lieu aujourd'hui sur son territoire et a mené à la libération de MM. Soleimani et Wang", a précisé le ministre suisse des Affaires étrangères.

Xiyue Wang, chercheur sino-américain,

purgeait une peine de dix ans de prison pour espionnage en Iran.

Massoud Soleimani, professeur à l'université Tarbiat Moddares de Téhéran et spécialiste des cellules souches, s'était rendu aux Etats-Unis le 22 octobre 2018 pour des travaux de recherche.

Il avait été arrêté à son arrivée à l'aéroport de Chicago et transféré dans une prison d'Atlanta, selon l'agence d'Etat iranienne Irna. Dans un communiqué, le chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo a remercié le gouvernement suisse, et s'est réjoui que que Téhéran "ait été constructif dans cette affaire".

"Nous continuons d'appeler à la libération de tous les ressortissants américains injustement détenus en Iran", a-t-il ajouté.

## PALESTINE: Au moins 28 violations israéliennes contre les journalistes palestiniens en novembre 2019

Un rapport mensuel de l'agence palestinienne de presse, Wafa, fait état de 28 violations israéliennes commises contre les journalistes palestiniens dans les territoires palestiniens occupés durant le mois de novembre 2019.

En effet, 16 journalistes ont été blessés par des balles en caoutchouc, par des agressions et aussi du gaz lacrymogène. Dix autres, ont été arrêtés, en plus du retrait de leurs cartes d'identités.

Parmi les journalistes blessés, Moaz Amarneh qui a été touché au niveau de l'oeil gauche le 15 novembre par une balle recouverte de caoutchouc, lors de la couverture des affrontements entre les soldats israéliens et les Palestiniens dans la localité de Surif à Al-Khalil en Cisjordanie occupée.

Judi, quatre journalistes de la chaîne Palestine TV ont été arrêtés par les forces d'occupation israéliennes à El-Qods occupée.

Ils ont été libérés «sous conditions», selon Wafa.

«Les journalistes et les professionnels des médias ont été ciblés dans le cadre d'une campagne (d'Israël) visant à dissimuler la vérité et à changer les faits sur le terrain à El Qods», avait dénoncé le ministère palestinien de l'information dans un communiqué. Le 17 novembre, neuf journalistes ont été blessés et deux autres arrêtés lors de la répression israélienne d'une manifestation organisée à Beitelem, en solidarité avec le journaliste Moaz Amarneh. Trois jours après, la police israélienne a fermé pour six mois les bureaux de Palestine TV, sur décision du ministre israélien de la sécurité intérieure.

Selon le Syndicat palestinien des journalistes, plus de 60 journalistes ont été touchés par balles réelles dans les Territoires palestiniens depuis le début de l'année, dont la majorité dans la bande de Ghaza. Au mois de juillet, Wafa avait recensé au moins 23 violations de l'occupation israélienne contre des journalistes dans la bande de Ghaza, en Cisjordanie et à El-Qods occupée.

## BOLIVIE: Morales nommé «chef de campagne» de son parti pour les prochaines élections en Bolivie

L'ancien président bolivien Evo Morales a été désigné samedi «chef de campagne» de son parti, le Mouvement vers le socialisme (MAS), pour les prochaines élections.

«J'apprécie la confiance que vous m'avez accordée en me nommant chef de campagne», a-t-il écrit sur Twitter, après la décision de son parti réuni en Assemblée à Cochabamba (centre de la Bolivie).

«Nous élirons un candidat unitaire et remportons à nouveau les élections au premier tour.

Merci de ne pas m'avoir abandonné, je serai toujours avec vous.

Ensemble, nous vaincrons», a-t-il ajouté depuis Cuba où il se trouve en visite depuis vendredi.

Les prochaines élections seront les premières, en 18 ans, auxquelles M. Morales ne se présentera pas. Lâché par la police et l'armée, Evo Morales a été contraint à la démission le 10 novembre, à l'issue de trois semaines de manifestations pour protester contre des élections entachées de fraudes, selon l'opposition. Il brigait un quatrième mandat consécutif. Dénonçant un «coup d'Etat», il s'est réfugié au Mexique. Le Parlement bolivien a voté fin novembre une loi convoquant de nouvelles élections présidentielle et législatives, sans Evo Morales. «Bientôt je serai en Bolivie pour ensemble nous lancer dans ces élections et les gagner, comme nous l'avons toujours fait», a déclaré, par téléphone, M. Morales aux participants de l'Assemblée.

Parmi les possibles candidats du MAS à ces élections figurent Andronico Rodriguez, jeune leader paysan des producteurs de Coca, ou encore Adriana Salvatierra, ex-présidente du Sénat.

APS

## CORÉE DU NORD: «Test très important» sur la base de lancement de Sohae

La Corée du Nord a mené un "test très important" sur sa base de lancement de satellites de Sohae, a annoncé hier l'agence officielle KCNA.

Le résultat de ce test aura un "effet important" en changeant le "statut stratégique" de la Corée du Nord, a déclaré un porte-parole de l'Académie nationale des sciences du Nord, dans un communiqué diffusé par KCNA.

L'agence ne donnait pas plus de

précisions sur l'engin ou l'arme testée. Lors d'un sommet à Séoul en septembre 2018, le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un s'était engagé à fermer le site de Sohae, également connu sous le nom de Tongchang-ri.

Mais les progrès pour aller vers la "dénucéarisation" de la péninsule coréenne ont fait long feu.

En mars avaient été repérés par satellite des travaux sur cette base en vue d'une "rapide reconstruction". Samedi, deux déclarations ont

confirmé que l'heure était aux tentatives. "La situation actuelle dans la péninsule coréenne est grave", ont estimé les présidents américain et sud-coréen, Donald Trump et Moon Jae-in, lors d'une conversation téléphonique, selon la présidence sud-coréenne.

Et l'ambassadeur nord-coréen aux Nations unies Kim Song a affirmé que "la question de la dénucléarisation n'est plus sur la table des négociations".

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF  
DAIRA DE TAOUGRITTE  
COMMUNE DE DAHRA

**AVIS DE RECRUTEMENT**

la commune de Dahra lance un avis d'ouverture d'un concours pour le recrutement sur titre pour le corps suivants:

Grade	Mode de recrutement	Conditions de recrutement et spécialités requises	Nombre de postes
Administrateur territorial	Concours sur titre	Les candidats titulaires d'une licence d'enseignement supérieur ou d'un titre reconnu équivalent dans les spécialités suivant par ordre : - 01) : - sciences économique – science de gestion - sciences juridiques et administratives. -02) : - sciences financières – sciences social (administration et des carrières) – sciences politiques. -03) : - sciences de l'information et de la communication – sciences islamiques spécialité charia et droit – sciences social dans les organisations de psychologie et de travail. -04) : - sciences commerciales – sciences social (travail et d'emploi et les organisations) – sciences social spécialité démographique.	01

**CONDITION DE DOSSIER:**

- 01- Demande manuscrite pour participation au concours.
- 02- Copie de la carte d'identité nationale.
- 03- Une copie du titre ou du diplôme exigé auquel sera joint les relevés des notes du cursus de formation.
- 04- Formulaire de renseignement rempli par le candidat.

**Dépôt de dossier**

Les dossiers de candidatures devront être déposés ou adressés par voie postale à Monsieur Le chargé des fonctions du président d'apc de la commune de Dahra (service personnel) dans un délai de 15 jours de travail à compter de la date de parution de cet avis sur le journal.

**N.B:** tout dossier incomplet ou arrivé en retard ne pas pris en considération.

Fait à Dahra le: 03/12/2019  
Le chargé des fonctions  
du président d'apc

DK NEWS

Anep : 1916026651 du 09/12/2019

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE GHARDAIA  
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS  
NIF : 408015000047019

Projet : Revêtement en béton bitumineux  
de la liaison EL Méria – Ouargla sur 12Km.

## AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret Présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et délégations de services publics, la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Ghardaïa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n° 18/2018 relatif au projet de « Revêtement en béton bitumineux de la liaison EL Méria – Ouargla sur 12 Km » publié dans les journaux (DK NEWS le 08/12/2018, EL Ikhbaria le 05/12/2018) que l'attribution provisoire du marché au profit de " SARL SOCOTRHYB" avec un montant de 111.886.656,00 DA en TTC et un délai de 05 mois, publiée dans les journaux (DK NEWS le 23/01/2019, EL Ikhbaria le 22/01/2019), est annulée.

DK NEWS

Anep : 1916026573 du 09/12/2019

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME  
HOSPITALIERE  
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE HUSSEIN DEY  
HOPITAL PR.N.HAMOUD HUSSEIN-DEY  
NIF DU CONTRACTANT : 099816179005416  
NIF DE COCONTRACTANT :  
SARL TSM: 099815004228661

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Conformément aux dispositions des articles N°65 et N°76 du décret présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public,

il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires que l'attribution provisoire relatif à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°10 /2019 portant sur l'acquisition, l'installation et la mise en service de cinq (05) autoclaves à 250 litres, au titre de l'année 2019, paru dans les quotidiens nationaux suivants :

- DK NEWS du 05/11/2019
- صوت الأحرار : du 02/11/2019
- BOMOP

Qu'à l'issue de l'analyse des offres techniques et financières, conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, le marché est attribué provisoirement conformément au tableau suivant :

Désignation	Soumissionnaire retenu	Note technique .../60 points	Note financière .../40 points	Note cumulée .../100 points	Montant
L'acquisition, l'installation et la mise en service de cinq (05) autoclaves à 250 litres	SARL TSM	58/60 points	36,32/40 points	94,32/100 points	36 890 000,00DA

Pour les autres soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, le service contractant les invite de se rapprocher de ses services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de cette publication.

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics du ministère de la santé de la population et de la réforme hospitalière dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution sur la presse du présent avis et cela conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15-247 du 15/09/2015 portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service public.

DK NEWS

Anep : 1916026563 du 09/12/2019

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya D'Alger  
Circonscription Administrative de Rouïba  
NIF : 410002000016085

**Avis d'attribution provisoire de marché**

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 02 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le Wali Délégué de la Circonscription Administrative de Rouïba informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 13/2019 publié dans les quotidiens nationaux السلام et DK NEWS le 25/09/2019 pour le projet intitulé :

Travaux d'aménagement urbain cité Saidani Allal – Commune de Réghaïa

**Après évaluation des offres les résultats sont les suivants :**

N°	L'entreprise	Note technique	Montant proposé	Montant corrigé	Délais	Observation
01	ETPBH BENTAYEB FATEH NIF : 172160201116152	58,33/70	62.747.063,75 DA/TTC	62.747.063,75 DA/TTC	12 MOIS	Moins disant

Le marché est attribué provisoirement pour : l'entreprise ETPBH BENTAYEB FATEH pour un montant de 62.747.063,75 DA en TTC et un délai de réalisation 12 mois, correspondant à l'offre la moins disante parmi les offres pré-qualifiées techniquement.

Conformément à l'article 82 alinéa 04 du décret présidentiel N° 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les entreprises soumissionnaires peuvent se présenter au siège de la Circonscription Administrative de Rouïba (Bureau des marchés) pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures (offres techniques et financières) au plus tard (03) jours à compter de la première parution du présent avis d'attribution provisoire du marché dans la presse nationale ou le BOMOP.

Et Conformément à l'article 82 alinéa 03 du décret présidentiel N° 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Tout Soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya d'Alger dans un délai de (10) dix jours à compter de la première parution du présent avis d'attribution provisoire du marché dans la presse nationale ou le BOMOP.

DK NEWS

Anep : 1916026657 du 09/12/2019

## PEINTURE

## Yasmine Siad dévoile à Alger sa première exposition «Genèse»

Une exposition de peinture contemporaine célébrant la couleur et des thématiques spirituelles et abstraites par des techniques mixtes a été inaugurée samedi à Alger par la plasticienne Yasmine Siad sous le titre «Genèse».

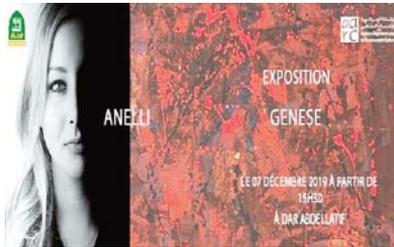
Organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc), cette première exposition de l'artiste rassemblant une quarantaine d'œuvres est accueillie à la villa Dar Abdelatif. Une première série de toiles est dédiée à la spiritualité et la méditation, avec une dominance de bleu et de blanc sur des œuvres comme «Procession», «Lévitacion» ou «envol» qui évoquent l'élévation et la contemplation.

La maîtrise de la couleur et des nuances se décline également dans «Aurore» qui reproduit l'évolution de l'illumination au lever du jour. Avec cette même palette, Yasmine Siad signe «Casbah»

une œuvre inondée de nuances de bleu, balayées de fissures blanches renvoyant à l'état de délabrement avancé des lieux, avec un silhouet sans traits ni visage, exprimant le désarroi par une forme humaine béante au milieu du tableau.

Les pérégrinations spirituelles de l'artiste se déclinent également dans des œuvres célébrant le mouvement comme «Immatériel», le trait comme «Ascension» ou les troubles dans «Etats d'art».

Une autre collection de l'exposition «Genèse» dénote d'un travail sur la perspective et la profondeur avec une palette plus sombre de couleur terre sublimée par des dorures



comme la toile intitulée «Le fond». Eclaboussures de rouge vif et éclats d'or composent «Corrida», un grand format conçu pour montrer le faste de cette pratique et surtout la violence gratuite de la mise en scène dans l'exécution des animaux. Dentiste de formation, Yasmine Siad est une plasticienne autodidacte qui expose

ses travaux pour la première fois.

Elle a également pris part à l'élaboration d'un album de bande dessinée intitulé «Petite dent» pour familiariser les enfants avec les cabinets dentaires et les soins qui y sont prodigués. L'exposition «Genèse» est ouverte aux visiteurs jusqu'au 19 décembre.

## TUNISIE

## Inauguration de la 21<sup>e</sup> édition des Journées Théâtrales de Carthage (JTC)

La 21<sup>e</sup> édition des Journées Théâtrales de Carthage (JTC) a été inaugurée samedi soir au théâtre de l'Opéra à la Cité de la Culture. Le démarrage de cette édition, organisée du 7 au 15 décembre 2019, est placé sous le signe des hommages pour les grandes figures du théâtre arabe et africain. Une convention de partenariat signée, samedi, à Tunis, entre le ministère tunisien des Affaires Culturelles et l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO), stipule la création d'un prix qui sera attribué à la meilleure œuvre théâtrale en arabe. Cette nouvelle distinction qui portera le nom de l'Alesco vise notamment à

encourager l'usage de la langue arabe dans les manifestations internationales. Elle permet aux gagnants de participer aux manifestations créées par cette organisation arabe d'envergure et bénéficier de ses programmes de financement. Une série d'hommage a rendu en reconnaissance au parcours et à l'œuvre d'une pléiade d'hommes et de femmes de théâtre arabes et africains, à savoir Nedra Omrane (Jordanie-palestinienne), Odile Sangara (Burkina Faso), Ahmed Eljasmî (Émirats arabes-unis), Abdallah Saadaoui (Bahreïn), Koffi Kwahulé (Côte d'Ivoire) et Mohamed Cherchal (Algérie). Le jury de la compétition officielle de cette édition

présidé par le Tunisien Raouf Ben Amor, réunit Jamel Yakout (Égypte), Salah Alkasab (Irak), Koffi Kwahulé (Côte d'Ivoire), Abdelouahed Ben Yasser (Maroc) et Kamel Allaoui (Tunisie). Une sélection de 14 œuvres arabes et africaines est dans la Course pour le Tanit d'Or, distinction suprême des JTC, sachant que deux œuvres tunisiennes sont en compétition officielle. Cinq récompenses dotées de 95 mille dinars tunisiens seront attribuées aux Lauréats dans les catégories première œuvre, meilleure mise en scène, meilleur scénario et meilleure scénographie, meilleure interprétation féminine et meilleure interprétation masculine

## KHENCHELA :

## Mise en exploitation de la bibliothèque de lecture publique dans la commune d'El-Mahmal



La bibliothèque de lecture publique a été mise en exploitation dans la commune d'El-Mahmal (9 km au sud de Khenchela), a-t-on appris jeudi du président de l'assemblée populaire communale (PAPC) de cette collectivité locale, Abdeslam Messai. La bibliothèque dispose d'une grande salle de lecture, un espace Internet et un autre réservé au stockage des livres, ainsi que des bureaux administratifs consacrés aux responsables chargés de la gestion de cette com-

modité publique, a indiqué à l'APS l'élu. Le fonds documentaire de cette structure de lecture publique comprend actuellement 360 ouvrages, toutes spécialités confondues, octroyés par la direction locale de la culture en plus d'un autre lot de livres attribué par la maison de jeunes locale et certains dons d'enseignants universitaires, a souligné le même responsable.

La bibliothèque, selon Messai, sera dotée de plusieurs centaines de nouveaux titres et des équipe-

ments qui seront mis à la disposition des lecteurs dont les élèves des établissements scolaires du cycle secondaire et des étudiants universitaires. Il a affirmé, dans ce contexte, que la gestion est numérisée au sein de cet édifice culturel dans les volets adhésion et emprunt de livres relevant que cette bibliothèque dispose également d'un fond de livres électroniques. En plus des services de lecture, un espace a été réservé aux enfants autistes, afin de répondre aux préoccupations des parents de cette frange de la société, a révélé le PAPC.

Les services de la commune d'El Mahmal œuvrent en collaboration avec des responsables chargés de la gestion de les bibliothèques communale et principale de lecture publique, pour la dynamisation du rôle de la bibliothèque communale à travers le lancement de la programmation de plusieurs activités culturelles et éducatives prévues pour les vacances d'hiver, a indiqué Abdeslam Messai.

APS

## HISTOIRE

BATNA :

## Commémoration du 60<sup>e</sup> anniversaire de la mort du chahid Azil Abdelkader El Bariki

La wilaya de Batna a commémoré samedi le 60<sup>e</sup> anniversaire de la mort du chahid Azil Abdelkader (1927-1959), plus connu sous le nom de guerre «El Bariki», en présence de moudjahidine et fils de chouchada.

Les autorités civiles de la wilaya de Batna, accompagnées de nombreux moudjahidine issus des wilayas I et III historiques, se sont rendues dans la commune rebaptisée au nom d'Abdelkader Azil (commune appelée autrefois Metkaouak), où une gerbe de fleurs a été déposée devant la stèle érigée à sa mémoire au centre-ville, précédée par la lecture de la Fatïha du Saint Coran à la mémoire des chouchada. A cette occasion, le secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidine, Laâbed Rahmani, est revenu sur le parcours de ce martyr qui a rejoint les rangs des combattants durant la Guerre de libération nationale, au début de mai 1955, âgé alors de 28 ans et a évolué dans les Aurès (Wilaya I historique) et puis dans la Kabylie (Wilaya III historique).

Se singularisant par une personnalité empreinte de fermeté, il parvient à grimper rapidement les échelons et à devenir chef militaire de la wilaya III sous l'im-

pulsion du colonel Amirouche qui l'avait choisi pour ses faits de guerre.

Il participa à plusieurs actions militaires contre l'occupant et après avoir passé avec les hommes. Durant l'été 1958, il effectua un voyage en Tunisie, qu'il quitta pour traverser la ligne Morice. A son retour de mission et après avoir passé avec les moudjahidine, cette fameuse ligne Morice, Azil Abdelkader affronta, avec des combattants les forces ennemies, lors d'une série de batailles qui ont débuté depuis la région de Souk Ahras. Il tomba au champ d'honneur avec plusieurs de ses compagnons d'armes le 7 décembre 1959.

Cette commémoration organisée par la direction et l'organisation locales des moudjahidine ainsi que l'annexe de musée du moudjahid a été marquée par le tout premier colloque national sur le parcours de ce valeureux chahid, animé, jeudi dernier par des moudjahidine, des chercheurs et des académiciens venus de 9 wilayas.

La commémoration s'est poursuivie au centre culturel communal, où des membres de la famille d'Azil Abdelkader et des moudjahidine ont été honorés.

BOUIRA :

## Décès de l'ancien commandant de l'ALN Abdellah Dellès

L'ancien moudjahid et ex-commandant de l'Armée de libération nationale (ALN), Abdellah Dellès, dit Si Abdellah, est décédé dans un accident de la route survenu dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj (BBA), dont le corps du défunt a été inhumé samedi après-midi dans la commune de Chorfâ (Est de Bouira), a-t-on appris auprès de sa famille. Considéré comme un grand symbole de la mémoire révolutionnaire de la wilaya historique III, l'ex-commandant de l'ALN Si, Abdellah, a tiré sa révérence. Il a trouvé la mort jeudi soir dans un accident de la route survenu à BBA, ont expliqué des membres de sa famille à la presse. L'inhumation

de son corps a eu lieu au cimetière de Sidi Amar Cherif de la ville de Chorfâ en présence des autorités de la wilaya de Bouira, à leurs têtes le wali Mustapha imani, d'anciens moudjahidines ainsi qu'une foule nombreuse de citoyens et ce dans un climat de tristesse. Le défunt est connu pour son parcours héroïque de révolutionnaire enrôlé dès son jeune âge dans les rangs de la compagnie de Abderrahmane Mira dans la wilaya historique III. Si Abdellah avait participé et mené avec succès plusieurs batailles contre les forces de l'ennemi notamment à Saharidj, Chorfâ et à Tikjda, selon les témoignages de quelques anciens moudjahidines.

## Azil Abdelkader était un patriote et un moudjahid qui a terrifié l'occupant

Les participants au 1<sup>er</sup> séminaire national sur le chahid Azil Abdelkader (1927-1959), tenu jeudi au musée du moudjahid de Batna, ont affirmé que ce héros était un patriote sans pair et un moudjahid qui avait terrifié les forces d'occupation durant la Révolution libératrice. Dans son témoignage, durant le séminaire organisé conjointement par la Direction des moudjahidine et le musée de la wilaya de Batna, Moussa, frère du chahid, a affirmé que Abdelkader, plus connu sous les noms de Sahnoune et El Bariki, «était d'un courage hors du commun et n'éprouvait aucune peur face à l'ennemi.» Patriotique intransigeant et ferme, Abdelkader qui avait peu vécu parmi sa famille, se déplaçait constamment et avait rejoint les maquis de la région de Fou Toub dès son retour de France, a ajouté son frère, aujourd'hui âgé de 85 ans. Slimane Mokrani de la wilaya de Bordj Bou

Arerridj, qui fut parmi le groupe des jeunes moudjahidine envoyés en Tunisie par Azil Abdelkader pour étudier, a souligné que le chahid «avait une vision d'avenir et pensait à former les jeunes, alors que la Révolution de libération battait son plein.» Les universitaires et moudjahidine, venus de 9 wilayas du pays, ont évoqué la contribution du chahid Azil à la Révolution dans la Wilaya I historique des Aurès et dans la Wilaya III en Kabylie. Des photos et documents d'archives sur le chahid ont été exposés en marge de la rencontre qui avait donné lieu à la distinction de la famille du chahid. Né le 14 juillet 1927 au douar Metkaouek, dans la daïra de Barika, Abdelkader Azil participa à plusieurs opérations militaires contre les forces d'occupation jusqu'à sa mort le 7 décembre 1959 dans le champ d'honneur après avoir traversé la ligne électrifiée Morice lors de son retour au pays.





## SKI ALPIN: L'Autrichienne Schmidhofer remporte la descente à Lake Louise

L'Autrichienne Nicole Schmidhofer s'est imposée dans la seconde descente de Lake Louise disputée samedi, signant la 4<sup>e</sup> victoire de sa carrière en Coupe du monde, devant l'Américaine Mikaela Shiffrin et l'Italienne Francesca Marsaglia.

Septième de la première descente la veille, remportée à la surprise générale par la Tchèque Ester Ledecka, la skieuse de 30 ans, prouve qu'elle se sent très à l'aise en Alberta où elle avait réussi le doublé en descente l'an passé.

Au classement général de la Coupe du monde, Shiffrin accentue considérablement sa domination (446 pts) devant la Suissesse Michelle Gisin et Ledecka.

## NBA: Doncic égale un record de Jordan et Dallas étrille New Orleans

Le slovène Luka Doncic, après un 18<sup>e</sup> match d'affilée avec au moins 20 points, 5 rebonds et 5 passes décisives, a égalé le record NBA établi par la légende Michael Jordan en 1989, samedi lors de la victoire de Dallas contre New Orleans 130-84.

Voilà à peine un peu plus d'un an que Doncic évolue dans la Ligue nord-américaine et il est déjà dans les tablettes des livres d'histoire.

Désigné meilleur rookie de la saison passée, il rivalise à présent avec les très grands stars du jeu telles que LeBron James, Giannis Antetokounmpo, Anthony Davis ou encore James Harden, tous candidats au titre de MVP.

Outre ce record qu'il aura l'occasion de battre dimanche lors de la réception de Sacramento, Doncic s'est déjà approprié celui du plus grand nombre de triples-doubles réussis par un joueur de moins de 21 ans.

Avant de fêter son anniversaire le 28 février, il en est à quinze, soit bien plus que Magic Johnson et LeBron James, qui n'en avaient réussi «que» sept et cinq avant leur majorité.

Contre les Pelicans, le meneur s'est «contenté» de réussir 28 points, 9 passes et 6 rebonds en 26 minutes pour largement contribuer au 5<sup>e</sup> succès d'affilée des Mavericks, le 10 sur les 11 derniers matches.

Ce qui ne leur était plus arrivé depuis la saison 2010-2011, celle de leur seul titre NBA.

## BOXE: Jermall Charlo conserve son titre WBC des moyens

L'Américain Jermall Charlo a conservé son titre WBC des poids moyens de boxe en battant l'Irlandais Dennis Hogan par arrêt de l'arbitre à la 7<sup>e</sup> reprise, samedi au Barclays Center de Brooklyn. Charlo, 29 ans, a signé sa 30<sup>e</sup> victoire en autant de combats, la 22<sup>e</sup> avant la limite.

Il s'y est pris en deux temps pour venir à bout de Hogan, qu'il a dominé de toute sa classe durant tout le combat.

Un uppercut du gauche a envoyé une première fois à terre son adversaire, qui s'est relevé immédiatement après une roulade arrière, montrant qu'il avait plutôt bien accompagné le coup.

Mais il a tout de même été compté par l'arbitre. Au 7<sup>e</sup> round, Charlo a parfaitement exécuté un crochet du gauche, bien plus violent, qui a touché Hogan au nez et au menton.

Ce dernier s'est relevé beaucoup plus péniblement, et l'arbitre a estimé qu'il n'était pas en mesure de poursuivre le combat. Hogan, 34 ans, a concédé sa troisième défaite en 32 combats (28 victoires, 1 nul).

APS

## JM ORAN-2019 : Les épreuves de voile auront finalement lieu aux Andalouses

Les compétitions de la voile comptant pour la 19<sup>e</sup> édition des Jeux méditerranéens (JM) prévue à Oran du 25 juin au 5 juillet 2021, se dérouleront finalement au niveau du complexe touristique des Andalouses (Ouest d'Oran).

Cette décision a été prise lors de la récente visite dans la capitale de l'Ouest du pays de la commission de suivi et de coordination du comité international des JM que préside le Français, Bernard Amslam, a-t-on appris du comité d'organisation local.

Le site choisi, habitué à accueillir des épreuves de cette spécialité aussi bien sur le plan national qu'international, devra néanmoins subir quelques travaux de réaménagement comme instruit par la commission de suivi et de coordination, a-t-on précisé.

Les travaux en question seront lancés prochainement, et tout devrait être prêt dans quelques mois, a-t-on encore assuré. Outre



la voile, vingt-trois (23) autres sports sont retenus dans le programme des JM

que l'Algérie abrite pour la deuxième fois de son histoire après l'édition d'Alger

en 1975, rappelle-t-on.

## DANSE SUR GLACE: Papadakis et Cizeron remportent la finale du Grand Prix

Gabriella Papadakis et Guillaume Cizeron, quadruples champions du monde de danse sur glace, ont remporté la finale du prestigieux Grand Prix samedi à Turin.

Il s'agit de la deuxième victoire des Français dans la compétition, après 2017.

Ils avaient manqué la finale en 2019 à cause d'une blessure de Guillaume Cizeron.



Le duo avait pris la tête après le programme court vendredi malgré une erreur, Gabriella Papadakis ayant perdu l'équilibre en milieu de programme.

Avec un total de 219,85 points, les Français devançant les Américains Madison Chock et Evan Bates (210,68 pts) et Madison Hubbell et Zachary Donohue, tenants du trophée, 3<sup>e</sup> avec 207,93 points.

## BOXE Joshua prend sa revanche sur Ruiz et récupère les titres mondiaux IBF, WBA et WBO

Le boxeur Britannique Anthony Joshua a pris sa revanche sur l'Américain Andy Ruiz et récupéré ses titres mondiaux IBF, WBA et WBO des lourds en gagnant aux points, samedi à Diriyah (Arabie saoudite).

Joshua (30 ans, 23 victoires dont 21 KO, 1 défaite) avait perdu ses ceintures à la surprise générale le 1<sup>er</sup> juin au Madison Square Garden de New York face à Ruiz en étant mis KO au 7<sup>e</sup> round, subissant la première défaite de sa carrière.

Il a réussi à se relancer en misant cette fois sur une tactique plus prudente lors d'un combat peu spectaculaire.

Méfiant et vigilant, le grand Britannique (1,98 m) a maintenu la distance avec le rondouillard Ruiz (30 ans, 33 victoires dont 22 KO, 2 défaites), qui n'a que très peu mis en danger son challenger. Ouvert à l'arcade gauche dès la 1<sup>re</sup> reprise, l'Américain d'origine mexicaine n'a pourtant cessé d'avancer sur son ad-



versaire mais a semblé plus pataud qu'en juin à New York. A la pesée d'avant

combat, Ruiz avait accusé sept kilos de plus qu'il y six mois sur la balance (128,36).

## SKI ALPIN: Feuz remporte la descente à Beaver Creek

Le Suisse Beat Feuz a gagné samedi la descente de Beaver Creek (Colorado), signant la douzième victoire de sa carrière en Coupe du monde devant le Français Johan Clarey et l'Autrichien Vincent Kriechmayr, deuxièmes ex aequo.

Vainqueur des petits globes de cristal de descente en 2017-2018 et 2018-2019, médaillé d'argent en super G et de bronze en descente aux JO-2018, le skieur de 32 ans a écrasé la course, sur cette piste où il s'était déjà imposé l'an passé.

Au classement général de la Coupe du monde, l'Autrichien Matthias



Mayer, décevant 14<sup>e</sup> ce samedi, reste leader (230 pts), devant Kriechmayr

(212) et l'Italien Dominik Paris (206). Feuz fait un bond à la 4<sup>e</sup> place (192).

## LIGUE 1 ALGÉRIENNE (13<sup>E</sup> JOURNÉE) : Le CRB creuse l'écart, l'ESS respire

Le CR Belouizdad, difficile vainqueur de la JS Saoura (1-0) samedi lors de la 13e journée de Ligue 1 de football a creusé l'écart à quatre points sur son dauphin le MC Alger, qui de son côté a été sèchement battu chez l'USM Bel-Abbès (3-1), au moment où l'ES Sétif s'est donnée un gros bol d'air, en atomisant l'AS Ain M'lila (4-0).

Les Belouizdadiens ont fait la différence sur une balle arrêtée du meneur de jeu Amir Sayoud (39'), portant ainsi leur capital-points à 28 unités, soit quatre de mieux que leur poursuivant direct, le MC Alger, lourdement battu à Sidi Bel-Abbès (3-1).

Les choses avaient pourtant relativement bien commencé pour Le Doyen, qui avait ouvert le score par l'ancien Nahdiste Walid Allati à la 38', avant de subir un incroyable retournement de situation.

Auteur d'un doublé (42', 80' sp), le milieu de terrain Iheb Abdenour Belhocini a été l'un des principaux artisans de cet exploit, avant que son coéquipier Amar Chems-Eddine Haddad ne clôture le festival offensif à la 90'.

Une déception pour les Algérois, qui une semaine après leur nul dans le duel direct contre le CRB (2-2), se devaient de gagner ce samedi, pour rester bien dans la course au titre.

De son côté, l'Aigle noir sétifien a profité de la réception du voisin AS Ain M'lila pour reprendre de l'altitude, tout en y mettant la manière, puisqu'il a remporté un très large succès (4-0), grâce notamment à un doublé de l'attaquant malien Malick Touré (21', 32'). Akram Djahnit et



Hossam-Eddine Ghacha ont donné plus d'ampleur au score.

Un précieux succès qui permet à l'ESS de s'éloigner de la zone rouge et de se placer provisoirement à la 10e place du classement général, qu'il partage avec l'USM Alger, avec 14 points pour chaque club, sauf que les Rouge et Noir comptent trois matchs en moins.

Autre bonne opération ce samedi, celle du nouveau promu NC Magra, qui est allé ramener une précieuse vic-

toire de son déplacement chez le NA Hussein Dey (1-0), sur une réalisation de Nabil Ziani (48'). Quoique, malgré cette belle performance, le NCM reste premier reléguable, à égalité de points avec son adversaire du jour, qui après une série de mauvais résultats se retrouve avant-dernier au classement général, avec seulement 12 unités au compteur.

Enfin, l'US Biskra s'est neutralisée à domicile avec les Criquets du CA Bordj Bou Arreridj (0-0), dans un match relativement serré et dans le-

quel les attaquants ont cruellement manqué d'efficacité devant le but. Les péripéties de cette 13e journée se poursuivront mardi, avec le déroulement du match JS Kabylie - MC Oran, prévu à partir de 16h00, et à huis clos, au stade du 1er-Novembre de Tizi-Ouzou. De leur côté, les matchs Paradou AC - CS Constantine et ASO Chlef - USM Alger ont été reportés à des dates ultérieures en raison de la participation du PAC et de l'USMA aux différentes joutes continentales.

## BUNDESLIGA ALLEMANDE - MUNCHENGLADBACH : Bensebaini avait «oublié» que c'était à lui de tirer le pénalty

Le défenseur international algérien du Borussia M?nchengladbach, Rami Bensebaini a «oublié» qu'il était le tireur désigné pour exécuter le pénalty ayant offert la victoire à son équipe contre le Bayern Munich (2-1), en match disputé samedi soir pour le compte de la 14e journée de Bundesliga allemande de football.

En effet, le tireur habituel, le Suisse Breel Embolo avait manqué un penalty la semaine dernière contre Fribourg et le staff technique de M?nchengladbach avait décidé de lui retirer cette responsabilité. «On s'était dit que Breel ne tirerait plus les penalties», a raconté en riant Bensebaini au micro de Sky/Allemagne après la fin du match, ajoutant que le staff technique avait convenu que ce soit «moi qui tirerais le prochain, sauf que j'ai complètement oublié», a-t-il expliqué, en poursuivant que c'est le gardien remplaçant sur la touche, Tobias Sippel «qui me l'a rappelé». Le penalty, sifflé à la deuxième minute du



temps additionnel, pouvait donner la victoire à M?nchengladbach et Bensebaini a avoué que cette situation lui a mis «une certaine pression au moment de l'exécuter», surtout qu'en face, il y avait le gardien international allemand, Manuel Neuer.

«Mais à l'entraînement, je travaille

tout le temps les penalties en fin de séance. J'ai fait comme d'habitude, j'ai marqué, et je suis content», a-t-il conclu.

Cette victoire laisse le Borussia seul en tête après 14 journées, avec un point d'avance sur Leipzig et désormais sept sur le Bayern Munich, relégué provisoirement à la sixième place.

## LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (GROUPE C/2E JOURNÉE): Le WAC tenu en échec par Mamelodi Sundowns (0-0)

La formation marocaine de Wydad de Casablanca a été tenue en échec à domicile par le club sud-africain Mamelodi Sundowns (0-0), au terme d'un match comptant pour la deuxième journée du Groupe C de la Ligue des Champions de la CAF, disputé samedi soir

sur la pelouse du complexe sportif Mohammed V à Casablanca.

Les hommes de Zoran Manojlovic, qui cherchaient une première victoire lors de cette compétition, ont raté le coche face à un adversaire coriace qui a failli ouvrir la marque à

plusieurs reprises. Tout au long de la rencontre les Wydadis ont multiplié les attaques sans parvenir à ouvrir le score et décrocher à domicile les trois points tant attendus.

Au terme de la rencontre, le Mamelodi Sundowns

conserve sa place à la tête du groupe C (4 points) tandis que l'USMA et le WAC occupent la deuxième place avec deux points.

Pour sa part, le Pedro Atletico de Luanda est lanterne rouge avec un point.

APS

## Brèves des Fédérations algériennes

**Kwan ki do:** La sélection algérienne de kwan ki do a pris part à un stage de préparation, du 1er au 4 décembre à l'École nationale des sports olympiques "El-Bez" de Sétif, en vue du Championnat du monde 2020, prévue en Allemagne au mois d'avril prochain.

**Handball:** La Fédération algérienne de handball a informé les journalistes souhaitant couvrir la Coupe d'Afrique des nations 2020 en Tunisie que le processus d'accréditation a commencé.

Les intéressés doivent entrer en contact avec la cellule de communication de l'instance fédérale qui jouera le rôle d'intermédiaire avec le comité d'organisation.

**Arts martiaux:** La Fédération algérienne des arts martiaux a organisé le 5e regroupement de préparation de l'équipe nationale seniors de yoseikan budo, du 3 au 5 décembre au niveau du Centre de regroupement et de préparation des jeunes talents et de l'élite à Souïdania (Alger).

Aussi, l'instance fédérale a organisé un stage technique destiné aux entraîneurs de jeet kune do, vendredi et samedi à la salle omnisports du 11-Décembre-1960 à Ain Kébir (Sétif), sous la conduite du professeur Mustapha Kacem.

**Natation:** Khadija Omrani, conseillère en sport -spécialité natation- a été nommée par le bureau exécutif de la Fédération algérienne de natation au poste de directrice de la formation et du développement de l'instance fédérale, en remplacement de Lamine Abderrahmane, désigné directeur des équipes nationales.

**Rugby:** Le XV national des joueurs locaux est en stage de préparation du 5 au 8 décembre à Alger, sous la houlette du sélectionneur Nacer Ben Omar. Les meilleurs éléments seront sélectionnés pour former l'équipe future.

**Badminton:** La Fédération algérienne de badminton a demandé aux arbitres fédéraux ayant dépassé la date butoir pour le dépôt de leurs affiliations 2019-2020, de se rapprocher de la direction avant le 31 décembre. Une augmentation sur le coût de l'affiliation est prévue en cas de nouveau retard.

**Karaté-do:** La Fédération algérienne de karaté-do a demandé aux arbitres concernés par l'examen d'arbitre africain, programmé du 2 au 5 janvier 2020 en Tunisie, d'envoyer leurs formulaires de participation par e-mail "dans les plus brefs délais".

**Volley-ball:** La Direction technique nationale de la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB) a tenu, samedi au niveau du siège de l'instance fédérale, une réunion avec les présidents des Ligues pour discuter de la quote-part budgétaire des clubs participant aux échéances nationales de chaque Ligue. Par ailleurs, la Commission d'arbitrage et de règlements de la FAVB a fixé au 15 décembre le dernier délai accordé aux arbitres internationaux pour l'envoi de leurs rapports, notamment ceux en relation avec les compétitions internationales, pour régulariser leur situation avec la Fédération internationale.

**Voile:** dans le cadre de la vulgarisation de la voile, la Fédération algérienne de la discipline organise un stage au profit de jeunes éducateurs sportifs à temps partiel, du 15 au 28 décembre à l'École nationale des sports nautiques d'Alger-Plage (Alger). La formation, payante, est destinée à l'obtention des diplômes 1er et 2e degrés.

## LIGUE 1/USM BEL ABBÈS : Abdelkader Yaïche «bourreau» des entraîneurs français



Le coach de l'USM Bel Abbès, Abdelkader Yaïche, en poste depuis la cinquième journée, est devenu le «bourreau» des entraîneurs français exerçant en Ligue 1 de football, après avoir réussi jusque-là à battre trois d'entre eux.

La nouvelle «victime» de Yaïche n'est autre que Bernard Casoni, dont la défaite de son équipe le MC Alger (3-1) samedi sur le terrain de l'USMBA pour le compte de la 13e journée, devrait sonner son glas dans les prochaines heures.

Pourtant, les gars de la «Mekerra» restaient sur un cinglant revers à Aïn M'lila face à la formation locale (3-0) lors de la précédente journée.

Cela ne les a pas empêché de se racher rapidement et de la plus belle manière.

Les protégés de Yaïche ont d'ailleurs fait preuve d'une grande détermination. Ils n'ont pas lâché prise même en étant menés au score peu avant la fin de la première mi-temps.

Ils ont réussi ainsi à égaliser quelques minutes après, avant de prendre le dessus sur leur adversaire du jour en deuxième période.

Les locaux ont reproduit pour l'occasion le même scénario de leur précédente sortie à domicile contre le CS Constantine qu'entraîne le Français Denis Lavane.

Menés au score en première période de ce match, ils avaient réussi à renverser la situation au retour des vestiaires pour s'offrir une précieuse victoire (2-1). Il s'agissait du deuxième succès de la saison à domicile des poulains de Yaïche.

Ces derniers avaient chassé la «guigne» qui les poursuivait chez eux lors de la réception de la JS Kabylie de l'autre coach français, Hubert Velud (2-1).

Commentant la troisième victoire de rang au stade du 24-février 1956, l'entraîneur de l'USMBA l'a qualifiée de «très précieuse face à une grande équipe du MCA».

Il a notamment mis en avant «le nouvel état d'esprit» de ses joueurs qui parviennent souvent à revenir de loin.

«Mes joueurs sont devenus matures. Ils y croient jusqu'au bout, et c'est ce qui fait désormais leur force. Nous devons en revanche travailler encore davantage les balles arrêtées qui demeurent notre principal point faible.

Dans ce match face au MCA, nous a encore une fois encaissé un but sur coup franc», a déclaré Yaïche à l'issue du match.

Grâce à sa cinquième victoire de la saison, l'USMBA se hisse à la neuvième place avec 16 points et un match en moins à jouer face au Paradou AC.

APS

## LIGUE 1 FRANÇAISE (OGC NICE) : L'Algérien Youcef Atal bientôt opéré

L'international algérien Youcef Atal, souffrant d'une lésion méniscale au genou droit, sera bientôt opéré, a rapporté la presse française, citant un communiqué officiel du Gym, hier.



Lors de la réception de Metz (4-1), samedi pour le compte de la 17e journée du championnat français de Ligue 1, Atal avait été contraint de quitter ses

coéquipiers à la demi-heure de jeu, après s'être fait mal seul en tentant un dribble au niveau du point de corner avant de s'écrouler.

L'ancien joueur du Paradou AC (Ligue 1/Algérie) a été évacué sur civière et a du passer des examens médicaux complémentaires ce dimanche matin qui ont détecté une «lésion méniscale au genou droit et devra passer sur le billard prochainement», a indiqué le communiqué du club, sans pour autant déterminer la durée de son indisponibilité, mais précisant toutefois qu'Atal «sera malheureusement éloigné

des terrains pendant un assez long moment». Youcef Atal, 23 ans, auteur de 13 matches en championnat, 1 but et 1 passe décisive, avait été une des grandes révélations de la saison 2018/2019 (6 buts), d'où l'intérêt notamment du Paris SG à vouloir l'avoir dans ses rangs.

Avant de rejoindre Nice en 2018, Atal a porté les couleurs de nombreux clubs (toutes catégories confondues), entre autres la JS Kabylie et le Paradou AC (2014-2017) avant de rejoindre le club belge de Courtrai, à titre de prêt pour une saison.

## LIGUE 1 (CLASSEMENT DES BUTEURS):

### Belhocini (USMBA) se hisse en tête avec 7 buts

L'attaquant de l'USM Bel-Abbès, Abdennour Belhocini, auteur d'un doublé samedi lors de la réception du MC Alger (3-1), s'est hissé en tête du classement des buteurs du championnat de Ligue 1 de football avec 7 buts, à l'occasion de la 13e journée.

Belhocini (23 ans), qui occupait la 4e place en compagnie de Redouane Zerdoum (NA Hussein-Dey) avec 5 buts chacun, a délogé l'attaquant du CS Constantine Mohamed Amine Abid (6 réalisations) de la première place.

Toutefois, Abid n'a pas joué durant le week-end suite au report du match de son équipe en déplacement face au Paradou AC à une date ultérieure.

Le buteur de l'AS Aïn M'lila, Mohamed Tiaïba, muet lors de la lourde défaite concédée sur la pelouse de l'ES Sétif (4-0), reste scotché à la 2e place en compagnie d'Abid avec 6 réalisations chacun.

Le premier défenseur à l'honneur dans ce classement est le latéral droit de l'USM Alger Mohamed Rabie Meftah, auteur de 4 buts, soit le meilleur buteur de son équipe.

Le meilleur goleador du leader du championnat, le CR Belouizdad, Amir Sayoud (3 buts) occupe la 6e place en compagnie de plusieurs joueurs.

L'attaquant du Paradou AC, Zakaria Naïdji, prêt durant l'intersaison au club portugais de Gil Vicente (Div.1), a terminé meilleur buteur du championnat lors du précédent exercice avec 20 réalisations.

#### Top 5 du classement des buteurs :

1. Abdennour Belhocini (USM Bel-Abbès) 7 buts
2. Mohamed Amine Abid (CS Constantine) 6 buts
- . Mohamed Tiaïba (AS Aïn M'lila) 6 buts
4. Redouane Zerdoum (NA Hussein-Dey) 5 buts
5. Rabie Meftah (USM Alger) 4 buts
- . Houssam Ghacha (ES Sétif) 4 buts.

#### PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

## Communiqué

- Le Premier Ministre - Direction Générale de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative.  
- Le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale

Suite à la convocation du corps électoral, en vue de l'élection du Président de la République, prévue le **Jeudi 12 décembre 2019**, conformément au décret présidentiel n°19-245 du 15 Moharrem 1441 correspondant au 15 septembre 2019, et afin de leur permettre d'exercer leur droit de vote, une autorisation spéciale d'absence rémunérée, pour la journée sus indiquée, est accordée à l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privés, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée.

Toutefois les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités, sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté.

### Leicester et Vardy déroulent !

Et si le seul rival de Liverpool pour le titre de champion d'Angleterre était Leicester ? Ce dimanche, le club dirigé par Brendan Rodgers a écrasé Aston Villa (4-1) lors de la 16e journée de Premier League. Dominateurs, les Foxes ont déroulé avec un doublé de Vardy (20e, 75e) puis des réalisations signées Iheanacho (41e) et Evans (49e). Au classement, Leicester consolide ainsi sa 2e place avec tout de même 8 points de retard sur le leader, Liverpool.



### Tolisso sort sur blessure

Nouveau coup dur pour le milieu de terrain du Bayern Munich Corentin Tolisso (25 ans, 7 matchs et 1 but en Bundesliga cette saison). Déjà freiné par plusieurs blessures depuis le début de la saison, l'international français a été contraint de sortir à la 18e minute de jeu lors du choc de Bundesliga face au Borussia Mönchengladbach ce samedi.

Victime d'un problème au niveau de l'arrière de la cuisse

## Zidane toujours aussi fan de Benzema

L'entraîneur du Real Madrid n'a tout simplement rien à redire sur les performances de très haut-niveau délivrées par son avant-centre depuis le début de la saison.

Franchement, c'est plus que bien. Le Real Madrid a retrouvé une stabilité et un joli rythme de croisière depuis deux mois. Les bons résultats s'enchaînent en effet depuis mi-octobre, avec 7 victoires et 2 nuls en 9 rencontres toutes compétitions confondues. Zinedine Zidane semble avoir pris la pleine mesure de son groupe et il peut compter sur un homme au top de sa forme : Karim Benzema. L'attaquant français est tout simplement injouable depuis le début de la saison, ce qu'a confirmé son coach en conférence de presse hier soir.

"On a souvent parlé de Karim dernièrement. C'est quelqu'un qui est en train de changer dans le bon sens, il prend beaucoup de maturité, et je pense que c'est ce qui fait la différence. On a tous des petits défauts, des choses à améliorer. Mais lui, dernièrement, il n'y a pas grand-chose à redire. Ce qu'on lui demande, c'est de s'associer avec les autres, il le fait. Marquer des buts, il le fait. Moi, je n'ai pas grand-chose à lui demander de plus. Qu'il continue comme ça." Deuxième meilleur buteur du championnat aujourd'hui avec 11 réalisations, KB9 démontre qu'il possède cette capacité à être décisif et enchaîner les buts, ce qui pouvait lui être reproché par le passé. Il totalise également 5 passes décisives en championnat. En ajoutant la Ligue des Champions, il est tout simplement impliqué sur 22 buts en 19 matchs toutes compétitions confondues depuis début août. Lors de la dernière cérémonie du Ballon d'Or, Benzema n'a obtenu que la 26ème place du classement. En conservant ses statistiques et en allant loin avec le Real Madrid, leader aux côtés du FC Barcelone en Liga notamment, il pourrait bien grimper dans le classement. D'autant plus s'il réalise l'été prochain un bel Euro avec l'Équipe de France (lol)...

### Tottenham en pince pour Edin Dzeko

José Mourinho, le nouvel entraîneur de Tottenham, suit un attaquant de Serie A en vue d'un mouvement au mercato d'hiver. D'après les informations du Daily Mirror, le coach portugais a envoyé un scout observer Edin Dzeko, l'attaquant bosnien de l'AS Rome. Les Spurs envisagent le recrutement du footballeur de 33 ans afin de pallier à un manque de solutions derrière Harry Kane. Prolongé en août dernier jusqu'en juin 2022, l'ancien footballeur de Manchester City a disputé 19 rencontres toutes compétitions confondues depuis le début de saison, pour 8 buts. En Serie A, Edin Dzeko a signé 6 buts en 15 matches.



### Vieira ouvre la porte à Arsenal

Unai Emery a été limogé de son poste d'entraîneur d'Arsenal. Freddie Ljungberg assure depuis l'interim, mais le club londonien se pencherait sur le nom de son successeur sur le banc. Parmi les noms évoqués figure celui de Patrick Vieira. A l'issue de la victoire de l'OGC Nice face à Metz ce samedi (4-1), l'ancien joueur des Gunners, entre 1996 et 2005, a évoqué cet intérêt d'Arsenal. Et le technicien n'est pas indifférent aux appels de son ancienne formation : « Arsenal ? On ne peut jamais rester insensible à un club où on a passé neuf ans... Mais honnêtement, je suis concentré sur ce projet niçois, je me sens très bien ici, à tout de suite précisé Vieira. C'est un projet très excitant », a déclaré Patrick Vieira au micro de Canal+.

### COMAN DÉCLARE SA FLAMME AU CLUB BAVAROIS !

Le Français s'est exprimé sur son avenir et a expliqué qu'il se voyait rester en Bavière encore de nombreuses années. Depuis que les blessures le laissent tranquille, Kingsley Coman s'éclate en Bavière. Cette saison, le Français a joué 14 matches toutes compétitions et peut enfin enchaîner les matches.

Dans un entretien accordé au site du Bayern Munich, l'ancien joueur du PSG a expliqué qu'il se voyait rester en Allemagne, encore de nombreuses années : "J'ai 23 ans et environ dix années de carrière devant moi. Je peux en effet imiter Franck Ribéry et rester douze ans au Bayern Munich. En tout cas, je suis sûr de rester longtemps ici. La ville est géniale, j'adore le club. Nous avons remporté plein de trophées. Il me manque juste la Ligue des champions. A part la météo, je ne veux rien changer." Coman a un contrat avec le club bavarois jusqu'en 2023



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général Abdelmajjid CHERBAL

Directeur de la rédaction

Abdelmajjid TAREB

RÉDACTION ADMINISTRATION  
«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00  
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00  
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

PRÉSIDENT

## M. Bensalah reçoit le président de l'APN

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a reçu hier à Alger le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine, indique la présidence de la République dans un communiqué. "Le chef de l'Etat, M. Abdelkader Bensalah, a reçu, dimanche 8 décembre 2019, M. Slimane Chenine, président de l'Assemblée populaire nationale", précise la même source.

PARLEMENT

## Une délégation du Conseil de la nation prend part à la 7<sup>e</sup> conférence de la GOPAC les 9 et 10 décembre à Qatar

Une délégation parlementaire du Conseil de la nation prend part à la 7<sup>e</sup> conférence de l'organisation mondiale des parlementaires contre la corruption (GOPAC) prévue les 9 et 10 décembre 2019 à Doha (Qatar), a indiqué, hier, un communiqué de la chambre haute du Parlement. La délégation parlementaire du conseil de la Nation, qui prendra part à la 7<sup>e</sup> conférence de la GOPAC qu'organise cette dernière en collaboration avec le conseil consultatif qatari, est composée de MM. Ahmed Salah Latifi et Abdelkader Chenini, membres du conseil de la Nation, ajoute-t-on de même source. Promouvoir la bonne gouvernance et le développement durable, assumer les responsabilités et accueillir favorablement la reddition des comptes figurent entre autres thèmes qui seront débattus lors de cette conférence. La conférence de la GOPAC a pour objectif renforcer la coopération entre les parties prenantes à la lutte contre la corruption, en insistant sur la transparence et en veillant à la mise en œuvre effective de la convention des Nations Unies contre la corruption.

PRODUITS ALIMENTAIRES:

## Recul de 6,3% de la facture des importations durant les 9 premiers mois 2019

La facture des importations de l'Algérie de produits alimentaires a reculé de 6,32%, durant les neuf premiers mois de 2019, en comparaison avec la même période de l'année dernière, a appris l'APS auprès de la direction générale des Douanes algériennes (DGD).

Globalement, la facture d'importation des produits alimentaires a atteint près de 6,2 milliards de dollars (mds usd) sur les neuf premiers mois de l'année en cours, contre 6,61 mds usd durant la même période de 2018, enregistrant une baisse de 418,21 millions de dollars (-6,32%), a précisé la direction des études et de la prospective des Douanes (DEPD).

Cette baisse s'explique, essentiellement, par une diminution des importations des céréales, lait et produits laitiers, des sucres et des légumes. Représentant plus de 34% de la structure des importations alimentaires, les céréales, semoule et farine ont atteint 2,11 mds usd, contre 2,40 mds usd en 2018, soit une baisse de 290,34 millions usd, (-12,06%).

Les importations des produits laitiers ont également reculé à 1,01 md usd, contre 1,10 md usd, en baisse également de 85,14 millions (-77,4%).

La facture d'importation du sucre et des sucreries, elle a aussi reculé pour totaliser 538,73 millions usd, contre 647,18 millions usd (-16,76%). Même tendance pour les résidus et déchets des industries alimentaires, dont les tourteaux et autres résidus solides qui ont été importés pour près de 441,6 millions usd, contre 574,52 millions usd, en baisse de 23,14%.

De janvier à septembre derniers, la baisse a concerné aussi d'autres produits alimentaires, mais de moindre ampleur. Il s'agit des importations du café et thé qui se sont chiffrées à 257,52 millions usd, contre 268,82 millions de dollars (-4,20%), celles des légumes avec (-11,39%), totalisant 192,82 millions usd, contre 217,60 millions usd, durant la même période de comparaison et enfin les importations des préparations alimentaires di-



verses, qui ont stagné à plus de 247 millions usd.

### Médicaments: poursuite du recul des importations

En revanche, d'autres groupes de produits de la structure des importations ont connu des hausses durant la période de comparaison. Les plus concernés sont les tabacs et succédanés de tabac fabriqués, les fruits comestibles et les animaux vivants.

Ainsi, les importations des tabacs et succédanés de tabac fabriqués ont atteint 287,73 millions usd les neuf mois 2019, contre 179,57 millions usd à la même période de l'année précédente, enregistrant ainsi une hausse de 60,23%. Les achats de l'Algérie des fruits comestibles (fruits frais ou secs) se sont chiffrés à 215,65 millions usd, contre 134,33 millions de dollars, soit une hausse de 60,53%, détaille la DEP. Les importations des animaux vivants ont atteint 195,21 millions usd, contre 128,43 millions usd (+52%) durant la même période de comparaison.

En plus de ces principaux produits, le reste des biens alimentaires a été importé pour un montant de 689,40 millions usd, contre 710,69 millions usd en baisse de (3%).

Concernant l'huile de soja et ses fractions, même raffinées (classés dans le groupe des produits bruts), leurs importations ont augmenté de

3,44%, en s'établissant à près de 472,95 millions usd, contre 457,21 millions usd. Pour ce qui concerne les médicaments pour la vente au détail (classés dans le groupe des biens de consommation non alimentaires), leur facture d'importation a enregistré une baisse de près de 7,1%, en s'établissant à 878,26 millions usd, contre 945,27 millions usd.

Pour rappel, de nouveaux mécanismes d'encadrement des importations de marchandises, dont des produits alimentaires (hors produits alimentaires stratégiques), avaient été mis en place dès le début de l'année 2018 pour réduire le déficit commercial et promouvoir la production nationale. Le ministère du Commerce avait annoncé le 14 avril dernier des dispositions pour renforcer l'approvisionnement du pays durant le mois de Ramadhan, comprenant notamment l'assouplissement de l'importation de produits alimentaires comme les viandes.

Dans ce cadre, il a été décidé de supprimer de la liste des produits soumis au Droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS), les viandes bovines fraîches ou réfrigérées, les fruits secs (arachides, amandes...), les fruits séchés (raisins secs, pruneaux...) et les aliments diététiques destinés à des fins médicales et autres produits (le beurre...).

ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES

## Le ministère de la Justice dément toute maltraitance à l'égard du détenu Chamseddine Laalami

Le ministère de la Justice a démenti, hier, les informations selon lesquelles le détenu Chamseddine Laalami, dit Ibrahim, aurait été maltraité et torturé au sein de l'établissement pénitentiaire de Bordj Bou Arreridj. Dans un communiqué, le ministère de la Justice a démenti les informations relayées par certains titres, selon lesquelles le détenu Chamseddine Laalami dit Ibrahim aurait été torturé, au sein de l'établissement de rééducation et de réhabilitation de Bordj Bou Arreridj, affirmant avoir diligemment les investigations nécessaires, lesquelles ont confirmé que le détenu "n'a pas fait l'objet de maltraitements au sein de l'établissement pénitentiaire et qu'il se plaignait de douleurs au niveau de la main et du genou". "La radiographie faite par les médecins a révélé que le détenu souffrait d'une fracture au métacarpe", lit-on dans le communiqué du ministère. Ces faits ont été confirmés par le médecin de l'établissement qui a précisé que le détenu souffrait de ces douleurs avant d'être incarcéré et qu'il avait bénéficié des soins nécessaires, a ajouté la même source, relevant que le détenu a été présenté à un médecin orthopédiste et qu'il était "actuellement en bonne santé".

## UGCAA: Aucune grève observée, tous les produits disponibles et les prestations assurées

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a démenti, hier dans un communiqué, la participation des commerçants, artisans et prestataires de services à la prétendue grève générale, assurant que tous les produits étaient disponibles et les prestations assurées. «L'UGCAA dément catégoriquement la participation des commerçants, artisans et prestataires de service à une quelconque grève générale ou désobéissance civile les 8, 9, 10 et 11 décembre» et «tient à assurer que les commerçants, artisans et prestataires de services accompliront leur devoir professionnel à l'égard des citoyens en mettant à leur disposition tous les produits durant ces jours», précise le communiqué. Dans ce contexte, «L'UGCAA appelle tous les commerçants attachés à leur pays (...) à ne pas succomber à ces fausses rumeurs et à ces appels tendancieux qui visent à s'attaquer à la subsistance du simple citoyen et à porter atteinte à la sécurité et à la stabilité du pays», ajoute la même source, invitant tout un chacun à faire prévaloir «le sens de la responsabilité nationale et du devoir national (...) et à faire face à tous ces prédateurs en assurant le travail et les prestations durant ces jours comme moyen pacifique et civilisé pour montrer notre maturité et notre solidarité avec les consommateurs». Pour sa part, l'Association nationale des commerçants et artisans a affirmé, dans un communiqué, que les activités commerciales étaient assurées normalement et que les marchés seront ouverts tous les jours de la semaine de même que les activités des prestataires. «Les activités commerciales sont assurées normalement (...) et les marchés de gros et de détail restent ouverts tous les jours de la semaine de même que les activités des prestataires de service (transport, stations essence, restaurants et cafés)», précise le communiqué.

FRANCE :

## La réforme des retraites «ira à son terme»

La réforme des retraites «ira à son terme», a affirmé hier le Premier ministre François, Edouard Philippe, au moment où les syndicats annoncent une nouvelle mobilisation, reconductible, pour mardi. «Je suis déterminé à mener la réforme à son terme et très soucieux de le faire en respectant les gens et en répondant à leurs inquiétudes», a déclaré le premier ministre à un quotidien local, affirmant qu'un gouvernement qui renoncerait à réformer les retraites

aujourd'hui exposerait la France à une réforme «très brutale» plus tard. «Si on ne fait pas une réforme profonde, sérieuse, progressive aujourd'hui, quelqu'un d'autre en fera un demain brutale, vraiment brutale», a affirmé en outre M. Philippe. Le premier ministre va présenter mercredi les détails du projet de réforme des retraites visant à unifier les quarante-deux régimes de retraite actuels, a promis que l'exécutif «pourra apporter des réponses extrême-

ment positives pour beaucoup de gens qui subissent des injustices dans le système actuel: les femmes, les agriculteurs, et ceux qui ont des parcours hachés notamment». Par ailleurs, le Président français, Emmanuel Macron, et le premier ministre, Edouard Philippe, devaient tenir, une réunion, hier soir à l'Élysée, avec les ministres concernés par le projet de réforme des retraites, rapportent des médias du pays.

APS